

SOMMAIRE

Procès-verbal Assemblée générale 2014	P. 1
La Fédération	P. 10
Nos adhérents	P. 14
Liens avec la Fédération nationale	P. 18

PREMIERE PARTIE : l'organisation de la vie fédérale

Les instances.....	P. 32
Les représentations fédérales	P. 33

DEUXIEME PARTIE : partenariats et démarches collectives

Les partenariats institutionnels.....	P. 36
Les partenariats associatifs	P. 42

TROISIEME PARTIE : l'animation fédérale

Le projet fédéral 2014 -2017 - plan d'actions 2014	P. 48
Les groupes de travail 2014.....	P. 49

QUATRIEME PARTIE : rapport financier

Situation budgétaire et financière exercice 2014	P. 55
Budget prévisionnel 2015.....	P. 58

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération des Centres Socioculturels du Bas-Rhin
13 juin 2014 – Antenne Landsberg – CSC du Neudorf

Adoption PV de l'AG du 11 juin 2013

Il a été envoyé avec la convocation. Un résumé est lu par la Secrétaire.

Il est adopté à l'unanimité moins 4 abstentions de personnes qui n'étaient pas présentes à la fédération à cette époque.

Lecture du rapport moral par le Président

2013 a été une année charnière que nous avons partagée entre l'évaluation de notre projet 2010/2013, et la poursuite des activités pour faire aboutir nos 2 objectifs.

Le premier objectif pour **reconstituer un réseau représentatif est réussi**. Le nombre de nos adhérents s'est accru de 12 en juillet 2010 à 23 fin 2013. Ce résultat est le fruit de la construction progressive d'une **culture fédérale** basée sur la confiance, la solidarité et le partage. Elle s'est concrétisée par la mise en place de groupes de travail rassemblant bénévoles et salariés dont les résultats permettent à notre Fédération d'être **une force de propositions et d'expertise** reconnue par nos partenaires.

Le second objectif **visait à mettre en valeur les spécificités de l'animation globale, et identifier les plus-values apportées aux habitants**. Il s'est concrétisé en 2013 par un travail en partenariat avec la CAF sur l'état des lieux des centres sociaux du Bas-Rhin.

23 Centres se sont engagés dans cette démarche d'auto évaluation étalée sur 10 mois. Je remercie les salariés et les bénévoles qui ont participé à cette étude. Les conclusions confirment d'une part, l'importance des missions d'intérêt général portées par chaque centre. D'autre part :

- Elles démontrent **la force du projet social** qui se construit sur chaque territoire grâce à une vision globale des préoccupations, des souhaits et besoins des habitants qui dépassent le cloisonnement des dispositifs publics.
- Elle confirme **l'importance des valeurs et des finalités** que nous partageons collectivement au travers du projet social, dont la mise en œuvre se fait de façon spécifique suivant les territoires.
- Elle ouvre de **nouvelles marges de progrès et de créativité** sur des sujets récurrents parmi lesquels la participation des habitants, et la concrétisation de nos expertises par de nouvelles formes de participation afin de dynamiser nos partenariats.

L'état des lieux est une étape importante dans l'évolution de notre Fédération.

- Il permet d'avoir une lisibilité précise du travail des centres sociaux du Bas-Rhin,
- il participe fortement à la dynamique du travail collectif engagé depuis 2010,
- il nous ouvre aussi la voie d'une dimension nationale comme acteur d'un système d'échanges entre centres sociaux (SENACS) dont nous partageons les objectifs qui consistent à démontrer la plus-value de ces derniers, et défendre leurs utilités dans le développement des politiques sociales nationales.

Notre futur projet fédéral 2014/2017 poursuivra la dynamique des actions engagées par les centres sociaux. Il intégrera l'évolution des politiques publiques dont certaines nous concernent directement, telles que la réforme des collectivités territoriales, ou la politique de la ville pour redéfinir les quartiers prioritaires, ou la réforme des rythmes éducatifs.

Il prendra en compte les évolutions sociales et sociétales qui nous interrogent telles que la précarisation, l'isolement des publics, les extrémistes et la radicalisation dans un contexte de ressources financières plus difficile.

Le pilotage de ces futures activités nécessitera une forte implication des centres sociaux. Pour réussir, les partenariats qui se développeront devront se faire dans la transversalité et sur la base de référentiels partagés.

La vigilance sera de mise pour garantir à nos habitants des solutions de qualité et pour être en mesure de leur apporter une écoute attentive à leurs besoins, à leurs attentes, et à leurs envies. Comme le suggère JP DELEVOY, nous devons accompagner les capacités d'action et d'expression des habitants pour qu'ils soient considérés comme une force de proposition.

Je remercie nos partenaires, nos adhérents, et notre équipe fédérale de leurs contributions à ces résultats, et du témoignage de votre confiance.

Le Président
Roger MAUVILLY

Rapport d'activités

Présentation sommaire des différentes rubriques composant le rapport d'activité

- organisation fédérale et présentation des Centres du réseau,
- partenariats et démarches collectives.

LES ACTIVITES FEDERALES

Plan d'actions 2013

Nos principaux objectifs de travail restaient :

- la promotion de la plus-value Centre social sur les territoires et la valorisation des missions d'intérêt général portées par les centres,
- être reconnu en tant que réseau fédérateur, acteur face aux changements.

Les groupes de travail

La communication

Au cours de l'année 2013, le groupe constitué n'a pas eu l'occasion de se réunir. Cependant, la Fédération a tout de même poursuivi :

- la parution d'un numéro du Fédér'Action,
- l'actualisation du site fédéral,
- la création d'un compte Facebook pour une communication plus instantanée,
- la réactualisation de la plaquette fédérale.

Objectifs 2014

Il s'agira de relancer la dynamique du groupe communication pour :

- redéfinir et dessiner les stratégies de communication sur lesquelles nous souhaitons nous appuyer,
- élaborer une « veille » de l'actualité pour être en mesure de communiquer par voie de presse sur les positions des centres concernant les sujets qui nous concernent,
- produire des éléments de communication nouveaux : kakemono – banderoles.

Groupe Animation Globale

Le groupe de travail a poursuivi la rédaction du référentiel des pratiques de l'animation globale sur les différentes parties. Au cours de l'année écoulée, les productions ont porté sur la rédaction des parties relatives à la participation des habitants, au diagnostic territorial et avec lui la mise en place de l'enquête sur le territoire auprès des habitants et des partenaires, la méthodologie de projet et la définition des orientations prioritaires.

Objectifs 2014

Le référentiel des pratiques de l'animation globale devra être finalisé pour être présenté et diffusé au sein du réseau courant de l'année 2015. Cet outil sera également transposé en version dématérialisée pour en faciliter l'accès et l'utilisation, et également en permettre l'actualisation par l'ajout de fiches complémentaires.

Groupe valorisation du bénévolat

Au cours de ces trois séances de travail, le groupe a :

- finalisé le guide du bénévolat dans les centres socio-culturels,
- travaillé à la transposition du guide en jeu : élaboration des différentes questions et mises en situations et réflexion sur la forme du jeu,
- étudié les différents outils de valorisation des parcours bénévoles existants,
- produit des fiches d'engagement à destination des bénévoles pour les informer sur les objectifs de l'action dans laquelle ils souhaitent s'engager. Ces fiches sont avant tout des outils d'aide à la décision pour le bénévole,
- organisé la journée de présentation du guide du bénévolat au réseau.

Objectifs 2014

Courant d'année 2014, une journée de présentation du guide sera proposée au réseau, avec pour objectif de faire connaître l'outil pour permettre aux structures intéressées de se l'approprier. La Fédération se chargera de produire des exemplaires qui seront diffusés aux structures qui le souhaitent.

Le groupe se chargera également de trouver un partenaire pour l'accompagner dans la conception technique du jeu.

Enfin, le groupe poursuivra ses réflexions sur les questions de valorisation et de reconnaissance des compétences bénévoles développées dans le cadre de leurs parcours.

Groupe mutualisation

L'année 2013 a permis la diffusion du cahier des charges concernant les commandes de fournitures aux centres. Ces derniers ont ainsi pu se positionner quant à leur engagement dans la démarche. Cette étape n'a pas produit de résultats effectifs et réinterroge sur la question des commandes groupées pour les

fournitures : les centres effectuant une fonction de veille sur les opportunités temporaires de plus en plus nombreuses et davantage adaptées à leurs besoins.

Objectifs 2014

Pour l'année à venir, le groupe va travailler sur la renégociation des contrats collectifs pour le compte des centres : la Fédération se rendra dans les structures pour faire le point sur les contrats, les coûts et les prestations qui y sont rattachées afin de négocier pour plusieurs structures auprès d'un même opérateur et ainsi faire jouer la concurrence.

La formation

Les formations **Etre administrateur de Centre** et **Devenir Membre du Bureau** ont été proposées aux bénévoles du réseau. Le manque d'inscription pour ces deux formations n'a pas permis la réalisation de ces deux actions.

La valorisation du travail des bénévoles

Groupes de travail	Nombre de salariés et de bénévoles	Nombre de réunions	Durée de la réunion	Nb d'heures bénévoles
Plateforme régionale de formation	4	1	7 h	28 h
Animation globale	8	3	2 h	48 h
Valorisation du bénévolat	6	3	2 h	36 h
Mutualisation	2	4	2 h	16 h
TOTAL				128 h

Un point plus précis est fait sur 3 axes de travail :

- convention partenariale CARSAT-CAF-FDCSC67,
- 4 Centres ont signé la convention et travaillent à la mise en place d'actions en direction des seniors : Obernai, Sarre Union, Fossé des XIII et Victor Schœlcher (Cronembourg),
- Accompagnement des acteurs du territoire de la Maison du Ziegelwasser.
- Travail d'Etat des lieux des Centres socioculturels du Bas-Rhin.

Orientations 2014 :

- poursuite des activités fédérales,
- poursuite du développement de nos partenariats avec les représentants des institutions et les partenaires associatifs,
- élaboration des orientations prioritaires du prochain Projet fédéral 2014/2017.

Vote d'adoption du rapport d'activité 2013

adopté à l'unanimité.

Vote d'adoption des orientations 2014

adopté à l'unanimité.

Présentation du Rapport financier

Le rapport est présenté par le Trésorier.

Le budget de 2013 est de 233 743,27 € et présente un excédent de 3 576 €.

Ce budget connaît une progression de plus de 20 % en 1 an sur les postes de charges, essentiellement liée au recrutement d'une chargée de mission en CDD sur 10 mois dans le cadre du travail sur l'état des lieux. Ce poste a bénéficié d'un co-financement de la CAF à hauteur de 17 000 €. Nous avons également procédé au démarrage du remboursement de notre dette à l'égard de la Fédération nationale : nous avons convenu d'un échancier sur 3 ans (2013 à 2015) pour un montant total de 36 753 €.

Le résultat de l'exercice 2013 nous permet de poursuivre la consolidation de nos fonds propres : avec l'affectation de l'excédent au report à nouveau, nos fonds propres qui s'élèvent à 66 097 €.

Le Compte de résultat

Le poste impôts et taxes connaît une progression de 276 % avec une taxe sur salaires qui a quasiment décuplé.

Les salaires et charges augmentent de 60 % par rapport à 2012 en raison du recrutement de la chargée de mission.

Le travail d'état des lieux a représenté un coût global de 82 351 €, hors frais d'impression. Outre le recrutement, il a nécessité la mobilisation de l'assistante fédérale pour 175 h et de la déléguée pour 670 h.

Le bilan

Il présente une structuration plus saine depuis 2 ans. Nos fonds propres sont positifs ainsi que notre fonds de roulement.

Rapport du Commissaire aux comptes

Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il n'y a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Votes concernant le rapport financier

Rapport financier : adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

Affectation des résultats : adoptée à l'unanimité moins 1 abstention.

Quitus au CA : adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2014

Voir document

Le budget a été rectifié sur la base du réalisé de l'année 2013.

Le budget présenté à l'équilibre est d'un montant de 209 515 €.

Charges : Les services extérieurs et autres services sont en hausse par rapport à 2013.

Produits : diminution de plus de 30 000 € des subventions d'exploitation (fin de la mission d'état des lieux et fin du soutien de la FCSF), négociation en cours avec la CAF sur une nouvelle convention partenariale 2014/2017 avec demande de soutien financier à hauteur de 42 100 €, augmentation de la cotisation calculée sur la base de 24 centres adhérents (1 de plus qu'en 2013)

Il est adopté à l'unanimité.

Présentation du Rapport d'orientation 2014

Trois grandes orientations pour 2014/2017 :

Orientation 1

Construire et accompagner le travail collaboratif :

- organiser le pilotage,
- rendre attractif le Projet fédéral,
- être un lieu de ressource et de qualification des acteurs.

Orientation 2

Etre un partenaire reconnu et une force de propositions :

- Mettre en valeur le travail des CSC,
- Etre porte-parole des Centres,
- Travailler la co-construction basée sur la confiance.

Orientation 3

L'observatoire, un outil au service de l'expertise des CSC :

- Permettre l'expérimentation,
- Valoriser les actions des CSC.

Election du Conseil d'Administration

Chaque structure bénéficie de 3 votes : 2 pour le collège bénévoles et 1 pour le collège salariés.

Les candidats sont élus à la majorité relative.

Dans le cadre des procurations, les bénévoles ne peuvent cumuler que deux voix maximum

Le vote se fait à bulletins secrets, conformément aux statuts.

Candidat	Nombre de votants	Nombre de votes exprimés		
		pour	contre	nuls
Léone VAN BIERVLIET	17	17		
Valérie BILLAMBOZ-BISCHOFF	17	17		
Claude GASSMANN	17	14		
Philippe KRAFFT	17	17		
Jean luc PERREAU	17	17		
Yves VITALE	17	17		

Collège bénévoles : 27 postes dont 11 sont pourvus. 2 membres sortants se représentent, 4 nouvelles candidatures.

Collège salariés : 11 postes dont 4 pourvus. Pas de sortant, une nouvelle candidature.

Collège salariés :

La candidate est élue avec 13 voix sur 13 votants : Marie-Pierre Lefèvre (Meinau)

Le nouveau Conseil se réunira le 1^{er} juillet à 18 h 30 à l'Elsau où il élira son nouveau Bureau.

Après la prise de parole des représentants de nos divers financeurs, la réunion se termine autour d'un buffet convivial.

Chantal DIBLING,
Secrétaire

RAPPORT D'ACTIVITES 2014



LA FEDERATION

Nos valeurs fédérales

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socioculturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

- **la dignité humaine**

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socioculturels.

- **la solidarité**

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines.

- **la démocratie**

Opter pour la démocratie est, pour les Centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Notre fédéralisme

Il est le fruit d'une longue histoire. Les Centres sociaux sont organisés en réseau au sein d'un système fédéral coordonné par une association nationale créée en 1922, reconnue d'utilité publique en 1931 et agréée au titre de l'éducation populaire: la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF).

Dans le département du Bas-Rhin, la Fédération est inscrite au Tribunal d'instance depuis le 2 juin 1975.

Au niveau national, ce sont plus de 1 200 Centres qui sont fédérés.

Les centres socio-culturels en quelques chiffres

En 2013, ce sont plus de 360 600 personnes qui habitent sur les territoires des 26 centres socio-culturels.

La Communauté Urbaine de Strasbourg rassemble 20 structures, dont 14 sur la Ville de Strasbourg. Les autres centres sont implantés sur les territoires de Bischwiller ; de Haguenau ; d'Obernai ; de Sarre Union et de Saverne.

Ce sont plus de 16 300 ménages adhérents qui fréquentent les centres.

Les Bénévoles y effectuent plus de 85 900 heures de bénévolats.

Plus de 1 140 salariés professionnels représentant plus de 474 salariés en équivalents temps plein, qui accompagnent les bénévoles et les habitants dans leurs projets.

Les budgets cumulés de 23 centres représentent plus de 25 590 000 €.

Notre Fédération du Bas-Rhin

Pour l'année 2014, elle rassemble 24 centres socio-culturels.

Nos missions

Notre Fédération représente les Centres sociaux adhérents auprès des pouvoirs publics, organismes de sécurité sociale, services déconcentrés, et collectivités territoriales.

Elle participe à la création de nouveaux Centres et au développement de leurs moyens.

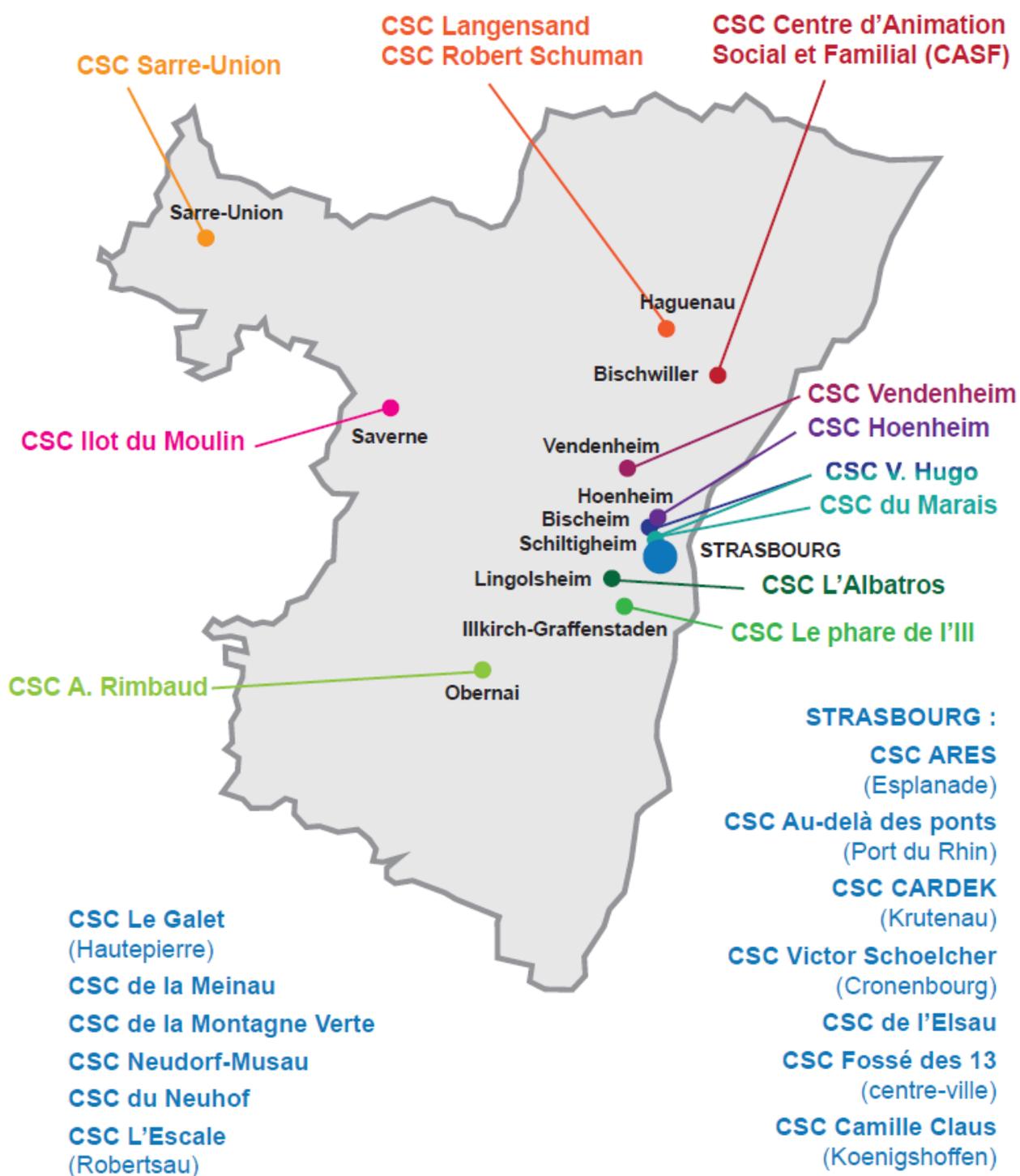
Elle propose des actions de formation à ses bénévoles et ses salariés.

Elle exerce une fonction de conseil auprès de ses adhérents, elle leur apporte une assistance technique et elle favorise les transferts de savoir-faire entre eux.

Nos demandes prioritaires

- La reconnaissance de la mission d'intérêt général portée par les Centres
- La prise en compte de la spécificité de notre action d'animation globale
- La reconnaissance de la plus-value associative
- La reconnaissance et l'accompagnement du professionnalisme des équipes

Les 26 Centres socio-culturels du Bas-Rhin



26 Centres socio-culturels

24 adhérents en 2014

Répartis dans 12 communes

8 % semi urbain



92 % urbain



Plus de 474 ETP et 85 900 heures bénévoles

Plus de 16 300 ménages adhérents

Plus de 360 600 personnes présentes
sur les territoires des 26 centres

Un nouvel adhérent en 2014

Association Joie et Santé Koenigshoffen

NOS 24 ADHERENTS POUR L'ANNEE 2014

Association des Résidents de l'Esplanade (ARES)

Président : Claude GASSMANN

Directeur : Marc PHILIBERT

Activités : enfants - jeunes - adultes -sénior / pôles
petite enfance - animation - vie sociale et familiale /
Ecole de musique....

Adresse : 10 rue d'Ankara - 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 61 63 82 Fax : 03 88 41 15 78

accueil@ares-le-site.com

ARPOMT

Président : Dominique HAAG

Directeur : Dominique STEINBERGER

Activités : structure itinérante pour permettre une action
socioculturelle à destination des gens du voyage

Adresse : 116 route du Polygone 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 44 44 37

Fax : 03 88 84 46 76

association.arpomt@orange.fr

AU DELA DES PONTS

Président : Gérard SCHANN

Directeur : Franck LIEBENGUTH

Activités : Accueil périscolaire et aide aux devoirs - Cours
de français - Actions pour faciliter le retour vers l'emploi -
Sorties et séjours familiaux - Animations de quartier

Adresse : 71 route du Rhin - 67000 Strasbourg

Tél : 03 68 33 52 90

siege@audeladesponts.fr

CASF BISCH'ART

Président : Pierre BROUSSE

Directrice : Martine MEYER

Activités : adultes / familles - formation et
accompagnement - centres de loisirs / accueils
périscolaires - des formations professionnelles...

Adresse : 7 rue des Casernes - 67240 BISCHWILLER

Tél : 03 88 63 57 09

Fax : 03 88 53 87 40

casf@casf-bischwiller.net

CARDEK

Président : Benoît PEREZ

Directeur : Manuel SANTIAGO

Activités : ALSH mercredis et vacances scolaires -
bibliothèque Enfant - activités socio-familiales - français
de la vie quotidienne - ateliers adultes

Adresse : 58 rue de la Krutenau - 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 37 94 20

Fax : 03 88 37 23 99

direction@cardek.net

Victor Schoelcher Cronenbourg

Président : Marie-Louise VERNEDE

Directeur : Laurent CECILE

Activités : équipe de Prévention Spécialisée - chantier
d'insertion- accueil de loisirs sans hébergement -
accompagnement à la scolarité - espace femmes et
familles - espace retraite...

Adresse : 56 rue du Rieth - 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 77 76 75

Fax : 03 88 77 76 76

victor.schoelcher@wanadoo.fr

Elsau

Président : Jean-Luc PERREAU

Directrice : Pierrette SCHMITT

Activités : enfance jeunesse / jeunes adultes : danse, théâtre, remise en forme - Jeunes retraités - club 3ème âge - accompagnement à l'insertion professionnelle - formation linguistique de proximité

Adresse : 6 rue M. Grunenwald 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 30 11 96

Fax : 03 88 30 56 74

info@elsau.asso.fr

Fossé des Treize

Président : Pierre FICKINGER

Directeur : Mickaël NAPOLI

Activités : accueil petite enfance – jeunesse accueil loisirs accompagnement à la scolarité / jeunes adultes / Jeunes retraités - club 3ème âge - / Restaurant Parents - Enfants "A la faim de loup"

Adresse : 6 rue Finkmatt 67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 14 36 40

Fax : 03 88 14 36 45

infos@cscf13.org

Hautepierre « le Galet »

Présidente : Michèle RAMEY

Directeur : Louis SCHALCK

Activités : animation globale – enfance - adultes/famille - médiation - école de musique - animation globale – sport - animation de rue

Adresse : 1a rue Balzac 67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 26 19 20

Fax : 03 88 29 08 82

csc.hautepierre@wanadoo.fr

Hoenheim

Président : Guy GERLING

Directeur : Farid LAGGOUNE

Activités : lieu d'accueil parents-enfants - centre de loisirs sans hébergement - Contrat Local d'Accompagnement Scolaire - vie sociale et familiale - adultes & seniors

Adresse : 5 avenue du Ried – 67801 Hoenheim

Tél : 03 88 33 50 42

Fax : 03 88 62 09 51

csc.hoenheim@wanadoo.fr

Le Phare de l'III - Illkirch

Centre sous gestion municipale

Président : Michel BAUER

Directrice : Christine CHEVALLAY/ Achim TRENKLE

Activités : espaces de convivialité - accueils collectifs - accompagnements à la scolarité - animation de proximité ateliers pour adultes - espace projets - activités de loisirs

Adresse : 29 rue du Général Libermann 67400 Illkirch

Tél : 03 88 66 15 83

Fax : 03 88 66 00 06

c.chevallay@mairie-illkirch-graffenstaden.fr

Langensand Haguenau

Présidente : Marie-Elisabeth SCHMITT

Directrice : Elisabeth SCHNEIDER

Activités : Accueil de loisirs - Accompagnement à la scolarité - Actions de soutien à la fonction parentale - ateliers à destination des enfants, jeunes et adultes

Adresse : 2 rue de l'Eglise St Joseph 67500 HAGUENAU

Tél : 03 88 73 49 04

Fax : 03 88 73 45 22

accueil@csc-langensand.com

L'Albatros - Lingolsheim

Président : Michel FUCHS / Andrée HASSELMANN

Directeur : Philippe GEFFROY / Asmae AINOUSS

Activités : accompagnement scolaire - projets culturels
apprentissage du français - ateliers d'animation

Adresse : 1 rue du Général de Gaulle- 67380 LINGOLSHEIM

Tél : 03 88 76 55 00

Fax : 03 88 76 57 33

accueil@csc-albatros.com

Meinau

Présidente : Anne-Marie TARDIVET

Directrice : Marie-Pierre LEFEVRE

Activités : Accueil ALSH - accompagnement Scolaire-
accompagnement individuel et insertion - ateliers
parents/enfants - club 55 et plus

Adresse : 1 rue de Bourgogne - 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 39 49 58

Fax : 03 88 40 98 72

cscmeinau@orange.fr

Montagne Verte

Président : Jacques BARTHEL

Directeur : Michel QUENDERFF

Activités : pôle enfants - pôle Jeunes - formation
linguistique - école de musique - atelier informatique -
périscolaire

Adresse : 1 quai de la Flassmatt - 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 30 06 06

Fax : 03 88 30 72 80

csc.montagne.verte@wanadoo.fr

Neudorf

Présidente : Martine DOOKHOO

Directrice : Ouiza HAMOU-LHADJ

Activités : centre de loisirs - périscolaire - ateliers (danse et
expression, théâtre) - école de musique

Adresse : 42 rue de Neufeld - 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 44 23 23

Fax : 03 88 44 27 28

csc.neudorf@wanadoo.fr

Neuhof

Président : Patrick ROGER

Directrice : Khoutir KHECHAB

Activités : animation globale - pôle enfance, jeunesse,
famille et séniors - spass formation - ludothèque - école
de musique

Adresse : 11 rue Antoine Becker B.P 16 - 67026 Strasbourg

Tél : 03 88 39 09 00

Fax : 03 88 39 20 99

cscneuhof@free.fr

Arthur Rimbaud - Obernai

Président : Roger MAUVILLY

Directrice : Frédérique MEYER

Activités : accompagnement scolaire - accompagnement
socio-professionnel - formation linguistique - espace public
multimédia - ALSH animations spécifiques "10-15" et
divers ateliers de la cesf

Adresse : 2 avenue de Gail - 67210 Obernai

Tél : 03 88 95 01 24

Fax : 03 88 95 65 48

direction@cscarimbaud.com

Escale - Robertsau

Président : Jean CHUBERRE / Dominique TELLIER

Directrice : Sandra SCARIOT

Activités : accompagnement de projet d'habitants-
accueils de loisirs - accompagnement à la scolarité -
activités de loisirs pour les enfants, jeunes et d'adultes -
point information jeunesse - ateliers

Adresse : 78 rue du Dr François – 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 31 45 00

Fax : 03 88 31 15 46

escale@csc-robertsau.com

Robert SCHUMAN - Haguenau

Président : Maurice JACQUOT

Directeur : Jean-Michel SEITZ / Vanessa EICHWALD

Activités : Multi accueil petite enfance - accueil de loisirs –
CLAS – périscolaire - ateliers cuisine – danse - cours de
langue – ludothèque - concerts

Adresse : Place Robert Schuman – 67500 HAGUENAU

Tél : 03 88 06 18 48

Fax : 03 88 06 18 49

contact@csc-haguenau.net

Sarre-Union

Président : Michel HOULMANN

Directeur : Gérard BOUR

Activités : accueil du soir - accompagnement scolaire
centre aéré - cours de langue

Adresse : 26A rue de Phalsbourg – 67260 Sarre-Union

Tél : 03 88 00 22 15

Fax : 03 88 00 36 55

cscsarreunion@gmail.com

Schiltigheim - Victor Hugo

Président : Jean-Claude BUSCHMANN / Ilham KARAM

Directeur : Julien KLEBERT

Activités : halte-garderie 0-4 ans - accueil loisirs -
accompagnement scolaire - cours de français - ateliers
d'animation

Adresse : 4 rue Victor Hugo BP 58 – 67306 SCHILTIGHEIM Cedex

Tél : 03 88 62 14 13

Fax : 03 88 83 04 06

accueil@csf-victorhugo.fr

CSC Vendenheim

Centre sous gestion municipale

Directeur : Vincent GREINER

Activités : secteur jeunes - secteur familles - ALSH - club
informatique - permanence de la Mission Locale - jardin
pédagogique et partagé - Système d'Echange Local (SEL)

Adresse : 14 rue Jean Holweg – 67550 Vendenheim

Tél : 03 90 29 43 80

Fax : 03 90 29 91 79

centre-socioculturel@vendenheim.fr

LES LIENS LOCAUX ET NATIONAUX

Le travail en réseau permet de renforcer les dynamiques locales et de créer des liens entre les structures de la Région, et d'autres départements. Le travail engagé au niveau local et national permet d'ouvrir les perspectives et de répondre à des besoins collectifs identifiés. Aussi, les temps de travail et de rencontre sont indispensables et contributeurs au bon fonctionnement de la Fédération du Bas-Rhin.

Avec l'Union Départementale du Haut-Rhin

Née en 2007, de l'initiative de l'Union départementale du Haut-Rhin et de la Fédération du Bas-Rhin, la plate-forme de formation régionale (PFF) permet aux acteurs des centres sociaux de travailler de façon conjointe sur les questions de formations des bénévoles et salariés de centres. Cette plate-forme a pour vocation de renforcer et développer les compétences des acteurs des Centres Socio-culturels d'Alsace.

Au travers de ce partenariat, l'UD 68 et la FD CSC 67 :

- identifient les besoins de formation,
- coordonnent la mise en place de formations,
- travaillent à l'élaboration d'ingénierie de formation adaptée aux besoins spécifiques,
- ou encore recherchent les moyens de développer les offres de formation

La PFF est composée de fait des Présidents des deux Fédérations et de toute personne, bénévole ou salariée, qui souhaite apporter ses connaissances et/ou compétences à la réalisation des objectifs fixés.

En 2014, seules deux rencontres ont été organisées et ont permis de revenir :

- sur l'actualité nationale (réforme des collectivités territoriales ; l'aménagement des rythmes scolaires...) et celle de chacun des départements (pour la Fédération du Bas-Rhin : la démarche d'état des lieux élaborée en lien avec la CAF du Bas-Rhin) ;
- la présentation des nouvelles règles de financement de la formation et des actions financées par la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) pour les actions collectives ;
- la réinterrogation sur la nécessité de mettre en place une formation de formateurs
- la formation des bénévoles : « **Etre administrateur de centre** » et « **Etre membre du Bureau** ».

En 2015 un travail d'adaptation de la formation « **Etre administrateur de Centre** » sera mené afin de la proposer aux professionnels de structures et ainsi favoriser une lecture commune des principes fondateurs.

LES CENTRES SOCIAUX ET LES FÉDÉRATIONS LOCALES

PHOTOGRAPHIE 2014

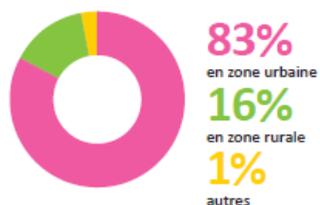
Les centres sociaux et socioculturels de France

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) co-construit par la CNAF et la FCSF concerne actuellement 13 territoires pilotes. Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, SENACS vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

En 2014, 1 279 centres sociaux sur les 2 090 agréés en 2012 ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter ». Le taux de réponse national est de 79%, ce qui correspond à un peu plus de 900 centres ayant répondu à l'ensemble des questions.

Plus d'informations sur www.senacs.fr

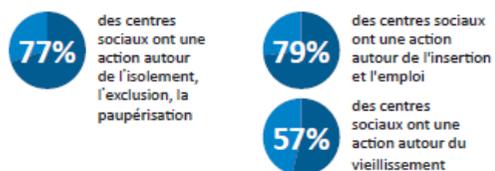
Territoire d'intervention



Une présence auprès des enfants, des jeunes et des familles



Des espaces de réponse aux enjeux du territoire



Des équipes de bénévoles et de professionnels qui font vivre instances et activités

Au niveau des 13 territoires pilotes

37 414 salariés (soit 30 salariés par centre)

40 000 bénévoles d'activités

17 000 habitants associés au pilotage

Budget national moyen d'un centre social

614 000 €

Les fédérations départementales et régionales



Les fédérations départementales et régionales

Le budget moyen des fédérations

305 000 €

3 fédérations dépassent

1 million €

de budget

La cotisation des centres sociaux représente

30 %

des budgets fédéraux

Les ventes de services représentent

15%

Les financements publics représentent

55 %

Nombre de salariés fédéraux

140

personnes ou 108.49 ETP

Nombre d'administrateurs fédéraux

807

personnes

LES PROJETS NATIONAUX AU SERVICE DE LA FEDERATION ET DES CENTRES

Les liens avec la Fédération nationale sont essentiels et indispensables pour alimenter les réflexions locales et soutenir l'action des Fédérations. Ces liens se traduisent par des rencontres régulières et des contacts fréquents à la demande. L'ensemble de l'équipe des salariés du siège fait preuve d'une grande disponibilité, tant pour compléter notre information, que pour répondre à nos besoins.

Fonds mutualisé

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet fédéral 2014-2017, la Fédération des centres sociaux du Bas-Rhin a sollicité le concours du fonds mutualisé pour l'élaboration des grandes orientations et des objectifs à mettre en place pour les quatre années à venir.

Cette aide, d'un montant de 1 500 €, a servi à couvrir une partie des frais occasionnés dans le cadre de l'accompagnement du réseau dans cette période de réflexion par la Société Coopérative Accolades.

Service civique

Il s'agit d'un engagement volontaire ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans possédant la nationalité d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, ou justifiant d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an, pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général et reconnue prioritaire pour le gouvernement.

La FCSF a renouvelé son agrément auprès de l'Agence nationale du Service Civique pour la période 2013-2015. Cet agrément permet, via les Fédérations locales, aux centres sociaux et socioculturels d'accueillir un jeune en service civique, c'est à dire pour une mission d'intérêt général sur une période moyenne de 8 mois (la durée d'un service civique peut varier entre 6 et 10 mois). Le jeune, en contre partie de son engagement, perçoit une indemnité.

Cet agrément collectif, qui permet aussi bien aux Fédérations qu'aux centres sociaux et socio-culturels adhérents d'accueillir des volontaires, porte sur 5 missions qui se réfèrent aux thématiques suivantes :

Solidarité

- Favoriser le lien social par l'accompagnement d'habitants dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires.
- Contribuer à la prévention de l'isolement des personnes âgées.

Mémoire Et Citoyenneté

- Encourager la prise de parole et la participation des habitants à un projet de centre social.
- Renforcer la participation des habitants aux décisions quant à l'aménagement de l'espace public ou aux politiques qui les concernent.
- Mettre l'outil numérique au service de démarches participatives.

Education pour tous

- Contribuer à la mobilisation et à l'accompagnement de groupes de jeunes dans le montage d'activités ou de projets.

Culture Et Loisirs

- Encourager la participation des habitants à des activités culturelles ou de loisirs.

Au niveau national, 114 jeunes ont été accueillis en 2014, contre 103 en 2013, dans plus de 70 structures. Les durées d'engagement étaient en moyenne de 8 mois. 35,9 % de ces jeunes ont un niveau de diplôme I à III et 22 % résident en territoire politique de la ville (ancienne géographie). Par contre, seuls 60 d'entre eux ont participé à la formation civique et citoyenne organisée par la FCSF.

Au cours de l'année, la FCSF a organisé deux temps de formation civique et citoyenne à destination des jeunes en service civique engagés dans le réseau. Construits sur une journée et demie, ces temps de rassemblement et de formation ont constitué, pour les 40 jeunes participants, autant de temps d'échanges et de réflexions citoyennes, que de temps de travail sur leur engagement en centre socio-culturel.

A l'occasion d'un bilan fait avec l'Agence du Service Civique (ASC), cette dernière a signalé la qualité du travail mené par le réseau dans l'accueil des jeunes et son attachement à ce que la FCSF poursuive son engagement dans le dispositif.

Pour 2015, le service civique voit son enveloppe progresser de manière significative, avec 70.000 jeunes pouvant être accueillis dans les structures.

Au niveau local, au cours de l'année 2014, quinze jeunes ont démarré ou finalisé leur mission en service civique. Celles-ci portaient sur différentes missions d'une durée de 8 mois chacune. Ainsi :

- Trois missions ont été effectuées au CSC Arthur Rimbaud à Obernai sur les questions de participation à l'élaboration du diagnostic de territoire concernant les besoins et les demandes des seniors.
- Deux jeunes ont été accueillis au CSC du Langensand à Haguenau sur deux missions différentes : la première sur l'utilisation des moyens de communication pour informer au mieux les parents et la seconde relative à la promotion des actions du centre socioculturel par leur valorisation à partir de différents outils et supports.
- Deux services civiques se sont engagés au CSC du Neuhof, les missions consistaient à contribuer à la prévention de l'isolement de personnes âgées.
- Cinq missions ont été réalisées au CSC Victor Schoelcher de Cronembourg et ont consisté au travail d'encouragement des habitants à participer à des activités culturelles ou de loisirs.
- Deux jeunes ont été intégrés à l'équipe du au CSC de Hoenheim pour encourager la participation des enfants et adolescents à des activités culturelles ou de loisirs.
- Un jeune s'est engagé au CSC Victor Hugo de Schiltigheim pour favoriser le lien social par

l'accompagnement d'habitants dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires.

Dans le Bas-Rhin, 8 jeunes en mission se sont déplacés à Paris afin de participer à la formation civique et citoyenne proposée par la Fédération nationale. Ces 2 jours de formation leur ont permis de :

- rencontrer d'autres jeunes actuellement engagés dans un centre social ;
- partager les expériences, questions, réussites, difficultés, autour de la réalisation des missions et projets de chacun ;
- partager leur vécu autour de sa place dans le centre social, parmi l'équipe, le lien avec leur tuteur/tutrice, les conditions de la mission (durée hebdomadaire) ;
- mieux connaître leurs droits et acquis en tant que jeune en service civique (notamment avec les administrations publiques) ;
- débattre d'un thème d'actualité, participer à un événement, en lien avec la thématique de la citoyenneté, de l'engagement ;
- échanger et se projeter sur l'après service civique ;
- mieux connaître les centres sociaux en France, leur histoire passée et leur réalité actuelle

Au cours de l'année 2014, sept jeunes volontaires ont suivi la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

Pour l'année 2015, trois Centres ont fait la demande pour accueillir un jeune en service civique :

- le CSC de Bischwiller,
- le CSC de Lingolsheim,
- le CSC de la Meinau.

La Fédération du Bas-Rhin organisera des temps de rencontre afin que les jeunes engagés dans les différents centres du département puissent échanger sur leur mission et l'après service civique.

Les projets vacances

La FCSF est un des partenaires privilégiés de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances concernant la mise en œuvre de son dispositif « Aides aux Projets Vacances ». Ces aides à destination des habitants pour le financement de leur séjour sont mises à disposition des centres sociaux et socioculturels qui en font la demande. Les centres sociaux et socio-culturels s'en servent comme d'un « levier » pour l'animation de projets de départs en vacances construits avec des familles et des adultes seuls ou des jeunes de 16 à 25 ans. En 2014, l'utilisation du dispositif a connu, comme en 2013, un fort développement à tous les niveaux : augmentation du nombre de centres sociaux qui y participent (de 218 à 257), croissance de 30% du nombre d'habitants soutenus (60% concernant les jeunes de 16 à 25 ans). Par ailleurs, la barre de un million de chèques vacances utilisés a été dépassée.

Ces chiffres sont dus, en partie, à la mise en place d'une équipe de huit chargés de développement locaux. Un travail a par ailleurs été engagé autour d'un cadre de référence propre aux actions vacances des centres sociaux et sociaux culturels en lien avec le nouveau projet fédéral.

LES RENCONTRES NATIONALES

Tout au long de l'année, la Fédération nationale propose différents temps d'animation du réseau au travers de rencontres entre bénévoles et salariés. Ces temps forts et indispensables permettent :

- l'accueil de nouveaux salariés et bénévoles dans le réseau,
- la diffusion d'informations et l'échange de pratiques autour d'outils et méthodes de travail,
- les échanges et réflexions sur des thématiques élaborées par les professionnels, en lien avec les difficultés, besoins, interrogation des territoires,
- les échanges sur le contexte et les stratégies fédérales locales et les orientations nationales,
- la mise à disposition de compétences repérées au sein du réseau,
- l'accompagnement des Fédérations et des Unions pour assurer leur développement et leur pérennisation,
- les retours sur les différentes démarches engagées auprès des ministères...

Rencontres des cadres fédéraux

Deux fois par an, la Fédération nationale propose des rencontres des cadres organisées sur deux journées. Ces temps de travail sont toujours très riches en transfert d'informations, d'expériences, de réalisations, de « bons tuyaux » et de débats de fonds.

Ainsi au cours de l'année 2014, les échanges ont portés sur :

- l'élaboration des orientations du nouveau projet fédéral 2014-2022,
- les stratégies et enjeux politiques pour notre réseau, notamment sur les questions relatives aux élections municipales ; à la réforme des collectivités territoriales ; à l'impact sur les territoires de la nouvelle politique de la Ville...
- un point sur les différents projets et chantiers portés par la Fédération nationale : le vieillissement ; la culture ; la participation des habitants ; la formation ; la communication...
- l'actualité pour nos centres et les actions engagées au niveau national et départemental,
- les démarches auprès des élus (sénateurs et députés), ainsi qu'auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

Fonds spécifique pour la FORMation des Acteurs (FO.S.FOR.A)

Pour favoriser de façon effective l'exercice de la citoyenneté des acteurs bénévoles engagés dans les Centres sociaux, la FCSF a expérimenté entre 1997 et 2000 ce fonds qui a été pérennisé lors de l'AG de la FCSF en 2000.

Alimenté notamment par une partie des cotisations des adhérents, ce fonds spécifique a pour but de stimuler l'élaboration d'une véritable politique de formation pluriannuelle par une mutualisation des moyens et des ressources techniques.

Dans le cadre de la formation des bénévoles, la Fédération du Bas-Rhin a décidé d'affecter les fonds FOSFORA en priorité sur des actions collectives élaborées et proposées dans le cadre de la plate-forme régionale.

Les Centres qui ont des projets spécifiques peuvent, eux aussi, adresser une demande à la Fédération. L'intervention du fonds se fait alors dans la limite de l'enveloppe de financement disponible après déduction des actions collectives proposées par la plate-forme de formation régionale.

En 2014, la Fédération a proposé trois actions collectives en inter et intra centres.

Deux formations « Etre administrateur de centre social » :

La formation « **Devenir administrateur de centre socioculturel** » est la formation de base proposée à tous les administrateurs qui débutent leur mandat dans un centre du département ou qui, tout en étant administrateurs depuis plusieurs années, ne se sont jamais formés. Les objectifs sont de permettre aux bénévoles des centres socioculturels qui sont en charge du pilotage politique de l'association de se sentir légitime dans l'exercice de leur mandat, de parvenir à trouver le plus rapidement possible leur place, au sein des Conseils d'administration, d'être et de se sentir utiles au projet du Centre et de participer à l'animation du territoire.

Une formation inter-centres s'est déroulée au CSC de la Montagne-Verte et a réuni 11 participants bénévoles issus de 6 centres du Bas-Rhin.

La seconde formation a eu lieu au CSC de Lingolsheim, en intra-centre : 13 administrateurs l'ont suivi, ainsi que la Directrice.

Au cours de ces formations, les bénévoles ont pu aborder les missions et les modes d'actions d'un centre social, les moyens au service du projet du CSC, l'organisation associative.

Un accompagnement des membres du Bureau du CASF de Bischwiller

Suite à d'importantes difficultés financières et au licenciement d'une partie des salariés de l'association, les administrateurs et la direction se sont réinterrogés sur leur place et leur rôle dans le portage du projet associatif et le fonctionnement de la structure. La Fédération a accompagné le groupe sur les questions relatives au pilotage et à la gestion du projet, ainsi que sur les questions de délégations de compétence à la fonction de direction. L'accompagnement a permis d'aborder les points relatifs aux relations salariés administrateurs ; aux décisions du Conseil d'Administration ou encore à la relation administrateur fonction de direction. Ainsi, 3 grands axes ont été traités :

1. le projet social, sa conception, son pilotage et sa mise en œuvre : place et rôle des administrateurs

2. la dimension associative et les enjeux qui y sont rattachés
3. les questions de la gouvernance et des délégations de pouvoirs

Une action d'accompagnement des administrateurs du CSC Arpomt

La Fédération, à la demande des administrateurs de l'association, ont accompagné ces derniers dans le cadre de la formation « **Etre administrateur de centre** ». La formation a été adaptée en termes de contenu afin de répondre aux attentes des participants. Ainsi, au cours des trois soirées, le contenu a porté sur :

- la posture d'administrateur d'une association, qu'est-ce que cela signifiait.
- L'étude des statuts de l'association Arpomt : les membres ; leurs droits et devoirs ; le fonctionnement collectif...
- les ressources financières : qui sont les financeurs et pourquoi ils nous financent ; le rôle des administrateurs dans le pilotage et la gestion du projet...

La Fédération avait également programmée une formation « **Etre membre du Bureau** » au courant du second semestre 2014. Faute d'inscriptions, la formation a été déprogrammée et d'ores et déjà les administrateurs se sont vus proposer de nouvelles dates pour le second semestre 2015.

LE PROJET FEDERAL 2014-2022 DE LA FCSF

Initiée à la suite du huitième Congrès de Lyon en juin 2013, l'élaboration du nouveau projet fédéral de la FCSF s'est faite en aller-retour avec les Fédérations locales et régionales entre novembre 2013 et juin 2014. Voté à l'Assemblée Générale de Lorient en juin 2014, ce projet engage la FCSF jusqu'en 2022, date du prochain congrès des centres sociaux et socio-culturels.

Quatre orientations prioritaires ont pour cela été choisies :

Orientation A : Continuer à être en phase avec les réalités sociales

Pour intervenir sur les « grandes » questions de société, repérées et travaillées dans le cadre du Congrès, les centres sociaux et socio-culturels doivent pouvoir les comprendre, les analyser dans leur contexte et définir des méthodes pour produire du changement. Les actions mises en place dans le cadre de cette première orientation stratégique visent à donner aux centres sociaux et socio-culturels les moyens de franchir ces différentes étapes.

Aussi, au travers de cette orientation, la FCSF propose d'animer une « fonction-ressource » afin d'accompagner les centres sociaux et socio-culturels dans leur travail de transformation sociale. Cela consiste à mettre à disposition de l'ensemble des centres sociaux et socio-culturels les expériences et ressources produites dans le réseau (actions, approches culturelles, méthodes, outils, etc.), et de mobiliser les ressources pertinentes en dehors du réseau.

Pour se faire, la FCSF organisera les rencontres entre des personnes, des expériences, pour que les ressources émergent du collectif et se diffusent au plus grand nombre. Elle mobilisera les ressources adaptées aux différents contextes, selon les thèmes sur lesquels interviennent les centres sociaux et socio-culturels et les objectifs qu'ils se sont fixés.

Au travers de trois grands objectifs, la FCSF entend :

- **Valoriser les expériences et expérimentations** du réseau qui produisent du changement, qui permettent d'agir sur des questions de société données, mais aussi de formaliser les méthodes qui ont permis de les mettre en œuvre, dans un contexte donné.

Pour cela, la FCSF propose de :

- repérer, dans notre réseau, les actions qui produisent du changement ;
 - formaliser les méthodes mises en œuvre par les centres ;
 - rendre visibles ces actions et rendre accessibles ces méthodes à l'ensemble réseau.
- **Mobiliser des connaissances et des acteurs ressources** en mettant à la disposition des centres sociaux et socio-culturels des acteurs-ressources (praticiens, chercheurs, artistes, réseaux associatifs, etc.) mobilisables sur les différentes questions de société.

Pour cela, la FCSF propose :

- d'identifier et rendre accessibles des acteurs-ressources, au sein du réseau (personnes, centres sociaux et socio-culturels, Fédérations);
 - de développer des alliances nationales et internationales ayant un impact local avec des chercheurs, artistes ou d'autres réseaux associatifs proches de nous par leurs valeurs et engagés sur des questions de société particulières.
- **Mobiliser sur les questions de société** en produisant des ressources sur des questions d'actualité qui concernent les centres sociaux et socio-culturels (liées notamment à des réformes institutionnelles) ou sur des questions de société, sous la forme de rencontres, publications, dispositifs nationaux et européens.

Pour cela, la FCSF propose de :

- être réactifs aux questions d'actualité qui impactent les centres sociaux et socio-culturels en élaborant rapidement des positionnements politiques basés sur l'expérience des centres ;
- nous emparer de questions de société, sous la forme de groupes de travail limités dans le temps et centrés sur un objectif de production (rencontre, publication, référentiels de formation, etc.) ;
- participer et faire vivre des dispositifs nationaux permettant d'agir sur des questions sociales, co-animés avec des alliés (recherches-actions, appels à projet nationaux ou européens, etc.)

Orientation B: Favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire

La FCSF propose à la fois de créer les conditions d'expérimentations de nouvelles façons de faire et la mise à disposition de ressources (connaissances, moyens, personnes) pour les centres sociaux et socio-culturels et les Fédérations.

Pour se faire, l'approche « apprendre en faisant » est privilégiée, c'est-à-dire faire évoluer par l'action des démarches collectives, tout en observant le chemin parcouru. Par ailleurs, il s'agit de mieux accompagner l'engagement des bénévoles qui passent la porte des centres sociaux et socio-culturels par la mise en place de « parcours apprenant » leur donnant les moyens de prendre du pouvoir sur leur vie et, le cas échéant, des responsabilités au sein des structures.

Au travers de trois grands objectifs la Fédération entend :

- **Organiser l'échange de pratiques** qui contribuent à renforcer le pouvoir d'agir en permettant aux centres sociaux et socio-culturels d'initier des actions collectives, d'intérêt général, visant le renforcement du pouvoir d'agir des habitants.

Pour cela, la FCSF propose de :

- identifier dans les centres sociaux et socio-culturels les pratiques qui renforcent le pouvoir d'agir;
 - expérimenter de nouvelles formes d'actions collectives ;
 - organiser à tous les niveaux du réseau l'émergence et les croisements de savoirs issus de la pratique
- **Animer la fonction ressource pédagogique** en mettant à disposition les ressources pédagogiques autour du pouvoir d'agir auprès des fédérations locales et des centres sociaux et socio-culturels.

Pour cela, la FCSF propose de :

- faire évoluer les formations diplômantes ;
 - proposer des formations nationales et faciliter l'essaimage des formations du réseau fédéral ;
 - organiser des échanges internationaux sur cette thématique ;
 - rendre accessible les ressources de formation du réseau et hors-réseau.
- **Accompagner les parcours d'engagement des bénévoles**

Pour cela, la FCSF propose :

- d'expérimenter de nouvelles formes d'émergence et de transmission des savoirs et des compétences des habitants
- expérimenter de nouvelles formes d'engagement des bénévoles visant la mise en œuvre d'initiatives citoyennes à dimension collective.

Orientation C : Changer nos façons d'être ensemble et de faire société

La FCSF propose de prioriser dans ce projet la notion de coopération, que ce soit dans sa propre organisation, dans le réseau fédéral et en lien avec ses partenaires locaux et internationaux.

Il s'agira dès lors de convaincre que ce modèle d'action est une condition nécessaire face aux défis à relever, et qu'il est urgent de sortir des mécanismes concurrentiels. Coopérer, cela signifie travailler dans un esprit d'intérêt général de tous les acteurs. Parce que cette forme d'organisation produit des effets sociétaux bénéfiques et, en ce qui concerne les centres sociaux et socio-culturels, qu'elle leur permet d'agir plus efficacement sur des questions de société : *seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.*

Pour se faire, la FCSF s'appuie sur trois grands objectifs :

- **interroger nos modes de gouvernance** en intégrant cette dimension de la coopération au sein même des instances et du fonctionnement de la FCSF, et au-delà, de l'ensemble du réseau, quels que soient les modes de gestion.

Pour cela, la FCSF propose de :

- expérimenter de nouvelles formes d'organisation fédérale sur les territoires;
- interroger l'organisation du pouvoir au sein de la FCSF;

- animer une réflexion sur la dimension coopérative de la gouvernance des centres sociaux et socio-culturels, quels que soit les modes de gestion.

- **développer des pratiques en coopération** inter fédérale en ancrant la coopération au sein des Fédérations et des centres sociaux et socio-culturels, en lien avec d'autres structures des territoires.

Pour cela, la FCSF propose de :

- réinterroger les dynamiques fédérales régionales ;
- construire avec les Fédérations locales des outils pour affirmer leur rôle d'animateurs de coopérations inter-centres sociaux et socio-culturels ;
- interroger les modes de coopération entre le réseau fédéral et les équipements de vie sociale (EVS) ;
- rendre visible les coopérations des centres sociaux et socio-culturels avec les acteurs des territoires.

- **Poursuivre le travail engagé sur les « Pactes de Coopération »** en faisant évoluer nos relations partenariales avec les pouvoirs publics pour y intégrer cette dimension coopération.

Pour cela, la FCSF propose de :

- soutenir la signature de pactes de coopération départementaux et locaux ;
- soutenir l'élaboration d'un pacte de coopération avec l'Etat.

Orientation D : Promouvoir notre projet politique et nos façons de faire

La FCSF fait le constat que les actions d'influence et de notoriété doivent être renforcées et développées, en prenant en compte une évolution majeure : celle du projet politique de la FCSF, visant à renforcer le pouvoir d'agir des habitants. Notre ambition consiste donc à promouvoir ce nouveau projet politique, auprès de nos partenaires et du grand public.

Pour réaliser cela, la FCSF ne peut agir seule. Elle doit coordonner son action avec celle des Fédérations locales et des centres sociaux et socio-culturels. Une stratégie d'influence et de notoriété nationale et internationale n'aura d'impact que si elle est co-élaborée et co-portée par les centres sociaux et socio-culturels. Par ailleurs, nous avons la conviction que l'influence et la notoriété ne sont pas des affaires de « spécialistes » mais l'affaire de tous. Enfin, nous faisons le choix de ne pas viser a priori la reconnaissance médiatique, extrêmement coûteuse, mais de voir cette reconnaissance comme une conséquence souhaitable des opérations de notoriété mises en œuvre.

Pour concrétiser cette orientation, la FCSF se fixe trois grands objectifs :

- **Améliorer le système d'information réseau** en rendant plus efficace la circulation d'informations entre centres sociaux, fédérations locales et fédération nationale, afin de permettre l'appropriation par le plus grand nombre des messages et outils élaborés dans le cadre de cet axe stratégique (ou des 3 premiers) et pour mieux coordonner notre action.

Pour cela, la FCSF propose de :

- élaborer un schéma directeur de la circulation de l'information ;
 - définir et prioriser les contenus d'information délivrés par la FCSF sur ses différents supports ;
 - évaluer et faire évoluer nos pratiques et supports d'information.
- **Intensifier et diversifier les actions d'influence auprès des décideurs** en continuant le travail engagé auprès des parlementaires et associations d'élus, en prenant en compte l'évolution de la ligne politique de la FCSF. Il s'agit de renforcer la capacité des fédérations et des centres à mettre œuvre des actions d'influence coordonnées avec celles de la FCSF.

Pour cela, la FCSF propose de :

- poursuivre nos actions d'influence pour promouvoir notre projet politique ;
 - impulser et accompagner une proximité des fédérations et des centres avec les acteurs politiques.
- **Intensifier et diversifier les actions de notoriété** en mettant en œuvre des actions de notoriété destinées à une large audience.

Pour cela, la FCSF propose de :

- organiser des temps forts nationaux de communication ;
- accompagner les fédérations dans leurs actions locales de notoriété.

Les orientations du projet fédéral national se retrouvent dans les priorités du projet fédéral de Bas-Rhin.

PREMIERE PARTIE



ORGANISATION DE LA VIE FEDERALE

LES INSTANCES

Au cours de l'année 2014, les instances statutaires fédérales se sont réunies neuf fois. Les membres du Conseil d'Administration se sont retrouvés à cinq reprises et ceux du Bureau quatre fois.

Ces temps de travail ont permis de revenir sur l'ensemble des orientations et actions de travail décidées pour l'année 2014 en référence au projet fédéral 2010-2013, dans la poursuite des actions engagées au cours de l'année 2013.

L'ensemble des échanges ont porté sur :

- l'actualité des centres,
- la démarche d'état des lieux,
- la préparation des 40 ans de la Fédération,
- le suivi et la poursuite des projets et actions fédérales et le fonctionnement interne du réseau,
- les rencontres avec nos partenaires institutionnels,
- la gestion de la Fédération en termes de ressources humaines, de moyens logistiques, humains, et financiers, ainsi que sur les perspectives de développement,
- le nouveau projet fédéral 2014-2017,

Ces rencontres des instances statutaires qui marquent l'engagement, l'implication et l'investissement des administrateurs ont représenté plus de **257.50 heures de bénévolat**.

Instances	Nb de participants	Nb d'heures	Nb de rencontres	TOTAL
Conseil d'administration	15	2.5	5	187,50 h
Bureau	7	2.5	4	70 h

Les membres du Conseil d'administration et du Bureau

Michel BAUER	CSC le Phare de l'III	Vice-Président
Türkan BAYRAK	CSC Neuhof	
Valérie BILLAMBOZ-BISCHOFF	CSC Cardek	
Gérard BOUR	CSC Sarre-Union	
Christian BRASSAC	CSC Fossé des 13	
Marie-Rose COMTE-NINON	CSC Cronembourg	
Chantal DIBLING	CSC L'Escale	Secrétaire

Claude GASSMANN	CSC ARES	
Michel HOULMANN	CSC Sarre-Union	
Ilham KARAM	CSC Victor Hugo	Vice-Présidente
Philippe KRAFFT	CSC Montagne-Verte	
Félix LABARRE	CASF Bischwiller	
Marie-Pierre LEFEVRE	CSC Meinau	
Roger MAUVILLY	CSC A. Rimbaud	Président
Marcelle MONTENAT	CSC ARES	Assesseur
Michaël NAPOLI	CSC Fossé des 13	
Jean-Luc PERREAU	CSC Elsau	Trésorier
Patricia SCHMITT	CSC Neudorf	Assesseur
Pierrette SCHMITT	CSC de l'Elsau	
Léone VAN BIERVLIET	CSC HautePierre	
Henri VIEILLE-GROSJEAN	CASF Bischwiller	
Yves VITALE	CSC Meinau	

LES REPRESENTATIONS FEDERALES

Pour se faire, la Fédération est représentée dans différentes instances : comité départemental de la parentalité – la commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté – Comité de pilotage des Espaces de Vie Sociale – Plan jeunesse Alsace...

La Fédération est représentée dans les instances et groupes ci-dessous :

Organisme	Représentant	Instance
Conseil Général	Michel BAUER	Commission consultative des services publics départementaux
Réseau CPCA Alsace SARA	Zohra HAMOU-LHADJ	Conseil d'Administration
Programme Européen Jeunesse en Action	Anne GONCE SCHELLHASS	Comité de pilotage
Conférence du Rhin supérieur	Anne GONCE SCHELLHASS	Comité technique
CRAJEP	Ilham KARAM	Commission régionale
SNAEC SO	Michel BAUER	Conseil d'administration, observatoire CPNEF, COFIL prévoyance / diversité
Schéma départemental d'accompagnement des parents	Chantal DIBLING	Comité de pilotage Groupes techniques

La participation de la Fédération à ces comités, commissions, groupes de travail est importante dans la mesure où elle permet d'y porter la parole du collectif, son positionnement, ses missions, ses valeurs. C'est aussi l'occasion de mieux faire connaître les projets portés par les Centres et de partager l'expertise qui y est développée.

DEUXIEME PARTIE



PARTENARIATS ET DEMARCHES COLLECTIVES

LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

L'année 2014 a été l'occasion pour la Fédération de poursuivre son travail de développement, de consolidation ou encore de renforcement de ses partenariats avec les instances institutionnelles et associatives présentes sur le département, sur la région ou au niveau national.

Ce travail collaboratif s'inscrit dans une volonté de travailler en co-construction, afin d'élaborer de réponses aux nouveaux besoins identifiés par les partenaires ou encore la recherche de complémentarités des acteurs inscrits sur les territoires d'intervention des centres.

Le rapprochement de nos relations avec nos partenaires institutionnels reste une étape indispensable pour nous permettre de restaurer la confiance et ainsi développer un partenariat effectif sur les préoccupations que nous partageons.

LE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE (CAF)

Au cours de l'année 2014, la CAF et la Fédération ont établi le bilan portant sur les axes de la convention 2010-2013. Ce temps de travail a été l'occasion de définir de façon conjointe les orientations principales de la prochaine convention partenariale 2014-2017.

Ainsi, les services politiques et techniques de la CAF et les représentants de la Fédération ont repéré six missions prioritaires pour les quatre prochaines années :

- la poursuite de la mission d'accompagnement du réseau et de représentation des centres socio-culturels auprès des partenaires institutionnels et associatifs notamment sur la dimension de qualité de la lisibilité des projets des structures.
- La poursuite de travail d'accompagnement des Espaces de Vie Sociale sur les territoires dans un souci de construction complémentaire des projets entre CSC et EVS sur un même territoire.
- L'animation du réseau sur l'ensemble des champs thématiques qui préoccupent les centres et dont beaucoup rejoignent les préoccupations de la CAF (la parentalité ; l'enfance ; la jeunesse ; la formation et la valorisation du bénévolat, les coopérations et partenariats sur les territoires, la construction d'outils partagés...)
- La mise en place d'un travail particulier autour du projet familles porté par les référents familles afin d'inscrire les actions parentalité dans le schéma départemental d'accompagnement des parents pour lequel la Fédération est un des partenaires associés.
- La poursuite des temps de travail partagés avec les services de la CAF sur les situations des structures, les préoccupations et attentes exprimées par les centres et les pistes d'orientations possibles.

L'année 2014 a été marquée par la signature du nouveau conventionnement dont l'évaluation conjointe se fera de façon annualisée.

Rencontres de techniciens

Le responsable technique en charge des centres socio-culturels de la CAF et la déléguée fédérale se sont rencontrés à 9 reprises au cours de l'année 2014. Ces rencontres ont permis :

- de faire des points sur la situation des centres et de revenir sur l'actualité des structures, le fonctionnement, les difficultés et précautions. Ces temps d'échanges ont permis de traiter les questions relatives aux financements des structures et de présenter les différentes pistes possibles privilégiées par la CAF, notamment la mise en place d'agrément de préfiguration pour un second agrément sur les territoires en quartier prioritaire politique de la Ville.
- De faire remonter les positionnements, questionnements et interrogations émanant des structures.
- De diffuser aux structures les informations relatives aux appels à projets et autres points travaillés avec les services.
- De faire le point sur l'accompagnement et le suivi des Espaces de vie Sociale agréés et ceux qui ont obtenu un agrément de préfiguration au cours de l'année 2014.
- D'organiser des temps de travail sur les dossiers thématiques partagés :
 - la revisite de la méthodologie du contrat de projet pour lequel un groupe de travail a été constitué,
 - la participation et la contribution de la Fédération aux réunions relatives au Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents ; aux loisirs d'été...
 - la mise en place progressive de l'observatoire SENACS sur le département,
- D'informer sur les orientations de travail de la Fédération et de communiquer sur les outils qui ont été produits dans le cadre de ces différents temps de réunions organisés par les Fédérations (dispositifs VACAF ; CLAS).
- De déterminer les axes de travail de la convention 2014-2017.

L'accompagnement des Espaces de Vie Sociale (EVS)

Au cours de l'année 2013, le département du Bas-Rhin recensait 38 Espaces de Vie Social répartis sur l'ensemble du territoire. Dans le cadre de sa participation au Comité de Pilotage (COFIL) installé par la CAF, la Fédération des centres socio-culturels du Bas-Rhin accompagne et suit les structures implantées sur le réseau urbain ainsi que les EVS qui se situent en proximité géographique avec un centre socio-culturel.

Pour l'année 2014, la Fédération a assuré :

- le suivi et l'accompagnement de 5 espaces de vie sociale agréés en 2014 : l'association Lupovino ; Porte Ouverte ; Quartier du Guirbadden ; l'association du centre culturel et social de Rotterdam ; l'association Saint Ignace,

- le démarrage de l'accompagnement pour 4 espaces de vie sociale qui ont eu un agrément de préfiguration fin d'année 2014 : l'association Par'Enchantement (Koenigshoffent) ; l'Association Médiation et Insertion (AMI à HautePierre) ; l'association Les Disciples (Cronenbourg) et l'association Plurielles (quartier Gare).

Au cours de l'année 2014, le COPIL constitué des représentants politiques et techniques de la CAF ainsi que des représentants de la Fédération des MJC, de l'UDAF et de la Fédération des Centres socio-culturels se sont réunis à trois reprises pour :

- faire le point sur l'accompagnement proposé aux structures,
- revenir sur les développements possibles sur les territoires,
- préparer un temps de rencontre collectif à destination des bénévoles et salariés des EVS,
- travailler sur la participation des CSC aux temps de travail d'élaboration des projets EVS.

Ces temps ont aussi été l'occasion pour la Fédération de rappeler la nécessité de travailler en complémentarité les projets des structures d'animation de la vie locale (CSC et EVS) inscrites sur un même territoire.

La finalisation de la démarche d'état des lieux

Le début d'année 2014 a été l'occasion de finaliser la démarche d'état des lieux initiée en 2013. Ce travail d'analyse a mobilisé 23 centres socio-culturels sur le Bas-Rhin. La production de résultats obtenus au travers de cette démarche d'étude du territoire, des projets des centres, des moyens qui y étaient affectés et des marges de progrès possibles, a fait l'objet d'une publication largement diffusée auprès des centres et des partenaires. L'ensemble des résultats obtenus sont consultables sur le site de la Fédération.

LE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GENERAL (CG)

Les représentants du Conseil général ont réaffirmé leur soutien à la Fédération et la volonté de travailler sur les questions relevant de sa compétence, notamment sur la jeunesse, la prévention et la scolarité, ainsi que sur les questions liées au financement des centres.

Au cours de l'année 2014, deux temps de travail ont été programmés avec les services techniques et politiques du CG 67 pour revenir notamment sur :

- les questions liées à la réforme des collectivités territoriales et son impact dans le cadre du partenariat entre la collectivité et les centres socioculturels.
- La dégradation de la situation financière du CG 67 liée aux charges induites par le RSA et l'APA et les conséquences de cette situation dans le cadre du financement du secteur associatif. Le rappel que la Fédération souhaite avant tout s'inscrire avec la collectivité dans un travail de prospection et d'anticipation pour les structures pour ne plus se retrouver dans la situation de 2012 (décision de diminution de 4% annoncée en fin d'année 2012 pour une application immédiate).

- L'évocation de la possibilité de mobiliser les ressources existantes au sein du CG 67 en matière de culture, jeunesse et sport à destination des centres (supports et formations).

La Fédération a également participé à deux COPIL du Pass'Engagement porté par le Conseil Général du département.

LE PARTENARIAT AVEC LES SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT

Les services déconcentrés avec lesquels nous avons développé des partenariats sont :

- la D.R.J.S.C.S. sur les questions relatives à l'information jeunesse et aux Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA),
- la DDCS sur les Contrats Educatifs Locaux (CEL), sur le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), la politique de la Ville...

Direction Régionale Jeunesse et Sports Cohésion Sociale (DRJSCS) et Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

Les échanges avec les services déconcentrés de l'Etat ont essentiellement portés sur les questions relatives :

- aux aides du FONJEP pour l'année 2014 et les perspectives pour les années à venir,
- à la réforme des collectivités territoriales et la politique de la Ville,
- aux financements des différents dispositifs (CEL – CLAS – ateliers socio-linguistiques – CUCS – VVV – actions relevant du droit commun...),
- aux échanges sur le service civique et les adultes relais,
- à la participation aux groupes de travail d'élaboration du Plan Jeunesse Alsace.

La Fédération a été activement représentée dans le cadre du comité régional du Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA 2007-2013).

La question des actions à destination des publics jeunes et notamment en termes d'information jeunesse ont fait l'objet d'échanges et doivent être formalisés pour assurer une effectivité auprès du réseau des centres socio-culturels.

L'année 2014 a aussi été l'occasion d'amorcer une réflexion dans le cadre de la mise en place d'un projet de convention partenariale entre la DRJSCS et la Fédération.

Dans le cadre de ce projet de convention, la Fédération a proposé de travailler sur les axes suivants :

- anticiper l'impact des décisions ministérielles relatives aux différents dispositifs gérés en direct par les services (FONJEP – CLAS – politique de la Ville...),
- rechercher conjointement des solutions possibles en fonction des problématiques remontées par les structures,
- informer les centres sur les possibilités existantes au sein de la DRJSCS et de la DDCS,
- travailler sur les projets communs en y apportant l'expertise des centres et celle des services de l'Etat : jeunesse – Europe – inclusion sociale – sport – discrimination – mobilité – santé...

- mobiliser les ressources de la DRJSCS et de la DDCS pour répondre à des questionnements des centres.

Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement d'Alsace (DREAL)

Dans le cadre du lancement à expérimentation sur trois agglomérations régionales (Communauté Urbaine de Strasbourg ; Communauté d'Agglomération de Colmar et Mulhouse Alsace Agglomération) courant du dernier trimestre 2014, les centres socio-culturels ont été invités à répondre à l'appel à projet de la DREAL/ARIENA. Ce dernier visait à favoriser les partenariats entre les structures d'éducation à l'environnement et les centres socio-culturels sur les territoires en Politique de la Ville afin de mettre en synergie les compétences en matière d'environnement et de développement durable des structures d'éducation à l'environnement et les compétences d'animation et de connaissance des territoires et des habitants des centres socio-culturels.

Ces projets devaient s'adresser aux enfants, aux jeunes adolescents (6 et 15 ans), aux jeunes adultes (18-26 ans) ainsi qu'aux familles et visaient à proposer des actions d'animations dans les quartiers, de sensibilisation, de formations, des sorties, des visites de milieux naturels, ateliers axés sur la thématique de la sensibilisation au développement durable, des nouveaux modes de consommation, de l'écocitoyenneté, de l'énergie et du changement climatique, de la biodiversité en ville ou en milieu rural, de l'aménagement, de l'urbanisme durable, des métiers verts, de l'éco-responsabilité, de l'économie sociale et familiale, de la santé..., dans une optique de projets globaux et inter-générationnels.

Pour l'année 2014, quatre centres socio-culturels (CSC du Neuhof ; CSC de Koenigshoffen ; CSC Robert Schumann et CSC Victor Hugo), implantés sur les territoires concernés par l'appel à expérimentation, se sont associés aux structures d'éducation à l'environnement présentes sur leur périmètre.

Cette expérimentation a permis aux centres concernés d'aller plus loin dans les actions d'éducation à l'environnement qu'ils proposaient par le passé à leur public.

Direction régionale des Affaires Culturelles d'Alsace (DRAC)

Au cours du dernier trimestre 2014, la fédération des centres socio-culturels a été invitée à participer aux travaux de deux groupes organisés par le service Education Artistique et Culturelle :

- le premier concernait l'éducation culturelle et artistique et la politique de la Ville qui portait notamment sur la question de l'égalité d'accès à la culture par les élèves au travers d'un état des lieux et la proposition d'actions nouvelles à mettre en place pour réduire les inégalités territoriales et sociales en matière d'accès à l'art et à la culture.
- Le second examinait la question de la formation des acteurs. Ce groupe de travail a été l'occasion de faire un état des lieux de la situation ; d'identifier les besoins exprimés et de faire des propositions d'actions.

RELATION AVEC LA VILLE DE STRASBOURG

Conseil de l'Economie Sociale et Solidaire

Depuis 3 ans, la Fédération est impliquée dans le travail d'expérimentation portée par la Ville autour :

- de la mise en place d'actions favorisant le repérage des initiatives collectives portées par les habitants sur deux territoires : Neudorf et HautePierre.
- De la mobilisation des acteurs pour identifier les lieux ressources de soutien et d'accompagnement des initiatives collectives.

L'objectif est de voir dans quelle mesure les actions portées sur les deux territoires du Neudorf et de HautePierre permettent de construire une méthode qui soit transposable sur d'autres quartiers et communes de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS).

Cette participation aux initiatives collectives a aussi été l'occasion pour la Fédération d'être un des partenaires de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) dans le cadre de la réponse à appel à projet du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (GCET).

Service de l'animation urbaine

Au cours de l'année 2014, les échanges avec les services techniques et politiques de la Direction de l'Animation Urbaine de Strasbourg ont porté sur trois axes principaux :

- la place des centres socio-culturels dans le cadre de la politique de la Ville, notamment au travers de la présentation de l'organisation de la Ville et de la CUS dans le cadre de la mise en place de la politique de la Ville.
- à l'aménagement des rythmes éducatifs.
- Les perspectives d'un travail conjoint au travers d'un projet de convention partenariale.

Suite à un temps de rencontre avec les services politiques et techniques, la Fédération des centres socio-culturels a proposé de coopérer sur quatre axes de travail :

- o la participation des habitants, axe prioritaire de l'action des centres,
- o la valorisation des parcours bénévoles,
- o la tarification des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- o « l'animation globale » et son impact en termes de développement social local.

LE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL (CARSAT) Alsace-Moselle

Suite à la signature de la convention **Prévention de la perte d'autonomie, Territoires et Solidarité entre les âges** entre la CARSAT, la CAF et la FD CSC 67 en juin 2013, un nouvel appel à expérimentation a été lancé auprès des centres socio-culturels du Bas-Rhin. Les projets retenus par la commission d'action sociale de la CARSAT, après avis du comité technique et du comité de pilotage, ont porté sur :

- La réalisation d'un diagnostic du territoire en lien avec les acteurs locaux pour le centre d'Obernai.

- La mise en place d'actions visant à préserver l'autonomie et le maintien des liens sociaux des personnes retraitées en lien avec les acteurs du territoire pour le centre de Sarre Union.
- La proposition d'actions de préservation de l'autonomie des séniors en lien avec les partenaires pour les CSC Victor Schoelcher et Fossé des 13 suite à la réalisation préalable de diagnostics territoriaux.

Ce sont ainsi 403 personnes de 55 ans et plus qui ont participé au travail de diagnostic et plus de 290 personnes de 55 ans et plus qui ont pu bénéficier des actions proposées par les 3 structures. Ces actions et activités de nature diverses visaient avant tout :

- le maintien et développement du lien social,
- la solidarité entre les générations,
- la lutte contre l'isolement et la précarisation des plus fragiles,
- la mobilité des personnes,
- la prévention à la santé et le bien vieillir.

Au-delà de l'impact positif de ces actions sur les publics, le développement de ces projets ont permis de consolider, créer ou amorcer de nouveaux partenariats avec les professionnels de santé sur les différents territoires.

Les projets portés en 2013-2014 ont bénéficié du soutien financier de la CARSAT à hauteur de 20 000 € et ont fait l'objet de co-financements. Ces projets ont également mobilisé des ressources bénévoles et salariés de centres pour mener à bien les différentes actions (pour plus de détails veuillez contacter la Fédération.).

Au cours du dernier trimestre 2014, un nouvel appel à projet a été lancé et trois projets ont bénéficié du soutien financier de la CARSAT : celui porté par le centre de Sarre Union ; celui du Fossé des 13 et celui du Neuhof.

LES PARTENARIATS ASSOCIATIFS

La dimension de travail partenarial est essentielle sur les territoires. La Fédération développe les prises de contact avec le secteur associatif porteur des mêmes valeurs et ambitions qui sont les siennes :

- respect de la dignité,
- la solidarité,
- la démocratie.

Avec la Commission Permanent des Coordinations Associative Alsace Soutien aux Associations de la Région Alsace (CPCA Alsace SARA)

Depuis un an, la Fédération est à nouveau présente au sein du Conseil d'Administration de la CPCA Alsace SARA. Ces temps de travail ont été l'occasion de revenir sur :

- l'organisation de la gouvernance associative,
- la définition des axes prioritaires du projet de l'association,
- le lien avec le Mouvement associatif et ses impacts au niveau local,

- la validation des groupes de travail...

La fédération a également participé à l'animation d'un atelier lors de la journée du 06 décembre 2014. Ce rendez-vous annuel porté conjointement par la Région et la CPCA Alsace SARA intitulé Comment créer une dynamique associative favorable à l'engagement bénévole ? a rassemblé plus de 130 personnes.

Avec le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP)

La Fédération est membre du CRAJEP et à ce titre assiste aux réunions plénières organisées par le collectif.

Au cours de l'année 2014, les sujets de travail ont porté essentiellement sur :

- la réforme des collectivités territoriales,
- l'aménagement des rythmes éducatifs,
- la réforme de la formation professionnelle continue,
- les évolutions législatives dans le cadre de l'accueil des mineurs...

Fin d'année, le collectif a décidé de faire un travail d'enquête auprès de ses partenaires pour se réinterroger sur ce que le CRAJEP représente pour ses membres et ses partenaires.

Le Réseau Express Jeunes

L'année 2014 s'est traduite par la poursuite des échanges sur les orientations européennes en termes de projets à destination des jeunes : services volontaires ; échanges de jeunes ; études de faisabilité... Au-delà des projets européens, de nombreuses informations sur des actions, journées et projets transfrontaliers ont été diffusés auprès des animateurs jeunesse et enfance.

L'année a aussi été l'occasion de ré-évoquer la possibilité de la mise en place d'une formation-action intitulée **Les Droits L'Hommes dans mon quartier**. Cette formation action, par l'accompagnement sur la durée et sur le terrain des acteurs jeunesse et enfance, doit permettre de faciliter la mise en place de projets pour les jeunes et les enfants sur les questions de Droits.

Avec l'ARIENA

Dans le cadre de la poursuite de l'appel à projet de la DREAL relatif aux actions d'éducation à l'environnement portées de façon conjointe par les centres socio-culturels et les structures d'éducation à l'environnement, la Fédération a poursuivi son partenariat avec l'ARIENA.

Avec la Fédération des Maisons de la Jeunesse et de la Culture (FDMJC)

L'année 2014 a été l'occasion d'amorcer un rapprochement entre la FDMJC et la Fédération des centres socio-culturels, notamment dans le cadre de la préparation de la Convention nationale des MJC qui se déroulera à Strasbourg en octobre 2015. Les centres socio-culturels du Bas-Rhin s'associeront à cet évènement en mobilisant le réseau.

Avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Bas-Rhin (CIDFF)

L'année 2014 a été l'occasion d'élaborer de façon conjointe le contenu d'une formation à destination de référents familles des centres socio-culturels. Ce sont 15 personnes qui ont ainsi pu bénéficier sur une durée de 3 jours de la formation intitulée : **Les aspects juridiques, sociologiques et psychologiques des relations dans la famille** (pour plus de détails, veuillez contacter la Fédération.)

L'objectif de cette formation était de pouvoir répondre aux attentes exprimées par les professionnels sur les questions relatives à :

- l'évolution sociale, économique, culturelle du concept de la famille,
- ce que dit la loi sur la notion de la famille et toutes les thématiques qui y sont rattachées,
- l'approche en termes de pratiques analysées au travers d'apports psycho-sociaux.

Cette formation a été financée par le biais d'une Action d'Intérêt Collectif Régional (AICR) de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation (CPNEF), ce qui a permis de ne pas impacter le plan de formation des structures.

Avec Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (l'ORIV)

L'année 2014 a été une année de travail qui a porté sur trois champs :

- la réflexion sur le contenu d'une action à destination des acteurs de la Fédération (salariés et bénévoles) sur les questions relatives au fait identitaire, au fait religieux, à la laïcité ; à la place des publics jeunes... Avec un objectif double :
 - o qualifier les acteurs et leur permettre de monter en compétence au travers d'apports théoriques qui vont aider à la déconstruction des idées préconçues et par la mise en place d'études de situations concrètes vécues par les professionnels et les bénévoles.
 - o au sein des centres et de la Fédération, que ces questions puissent faire l'objet de débats internes et de construction de positionnements politiques pour servir de référence au collectif.
- La question du vieillissement des publics immigrés et la possibilité de développer un partenariat commun.
- La politique de la Ville et la mise en place des conseils citoyens et plus largement sur les questions de participation des habitants.

L'ORIV, en partenariat avec Bénédicte MADELIN, a également participé à un temps d'échange avec le réseau sur les questions du pouvoir d'agir et de la participation des habitants. Cette première étape a été l'occasion de poser les premiers jalons de la réflexion sur :

- les conditions permettant aux centres socioculturels de renforcer la participation et l'engagement des habitants,

- l'accompagnement des habitants dans la construction de leurs moyens d'agir, de leurs initiatives collectives,
- l'accompagnement des dynamiques d'auto-organisation, les processus qui permettent la réaffirmation de soi, la force du collectif,
- la reconnaissance de cette légitimité du pouvoir d'agir des habitants par les partenaires institutionnels.

Avec Agir tous pour la dignité Quart monde (ATD ¼ Monde)

Les deux rencontres mises en place au cours de l'année 2014 ont permis d'élaborer des pistes de travail notamment au travers :

- de la mise en place d'actions communes dans le cadre de la journée annualisée de lutte contre la misère le 17 octobre,
- du travail partenarial dans le cadre des universités populaires portées par ATD ¼ monde,
- du travail sur la question des discriminations axée sur les jeunes et les enfants.

Avec l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)

En vue de développer le travail partenarial entre l'UDAF et la Fédération, cette dernière a sollicité le Conseil d'Administration de l'UDAF pour devenir membre associé. La démarche partenariale initiée et engagée par la Fédération proposait de développer le travail collaboratif sur trois orientations principales :

- la connaissance et reconnaissance réciproque des membres de deux réseaux, en travaillant au rapprochement des acteurs pour favoriser les partenariats et développer les coopérations sur les territoires d'implantation des différentes structures. L'objectif premier étant de mailler au mieux les territoires pour répondre de façon efficace et complémentaire aux demandes, besoins, attentes, envies des familles.
- Les réflexions et la mise en place de temps forts à destination de l'ensemble des acteurs des réseaux sur des sujets thématiques partagés : les relations parents – enfants ; la santé ; le micro-crédit ; l'aménagement des rythmes éducatifs...
- L'élaboration de positions partagées sur les sujets d'actualité qui concernent les acteurs des deux réseaux.

Avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS)

La Fédération des centres socio-culturels du Bas-Rhin a été un des partenaires de la CRESS dans le cadre de la réponse à l'appel à projet du CGET sur l'appel à projet portant sur les initiatives d'habitants sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le projet intitulé **Cheminement d'habitants** proposait de mettre en place des actions favorisant l'engagement citoyen sur deux territoires : le quartier gare et HautePierre. Ainsi, au travers des actions qui étaient proposées, il s'agissait, d'organiser des événements conviviaux et populaires, de permettre

la rencontre entre les habitants, de susciter leur expression, de les accompagner dans leur capacité à développer des propositions sur la vie de leur quartier. Les acteurs étaient en charge de dépasser les expressions individuelles, pour accompagner la prise de conscience collective et la construction d'une expression partagée représentative de l'ensemble des habitants des territoires.

Avec Alsace Active

Notamment, dans le cadre des demandes croissantes d'accompagnement de structures d'Animation de la Vie Sociale (centres socio-culturels et Espace de Vie Sociale) via le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Des rencontres régulières ont été programmées entre la Fédération et le chargé de mission d'Alsace Active. La Fédération a elle-même sollicité l'intervention du DLA pour une action sur les questions relatives à la gouvernance associative et au management.

Et bien d'autres encore à développer...

Comme l'Union des Employeurs de l'économie Sociale et Solidaire du Bas-Rhin (UDES 67) ; La Maison des Associations (MDAS) ; Mission Locale de Haguenau ; la Maison des Adolescents à Strasbourg ; L'Accorderie...

TROISIEME PARTIE



L'ANIMATION FEDERALE

LE PROJET FEDERAL 2014-2017

A partir de nos références collectives partagées, il s'agit de mettre en valeur nos forces et nos spécificités, de renforcer l'envie d'agir ensemble pour être en mesure d'anticiper les évolutions sociétales et garantir ainsi la réussite de nos projets, au profit des habitants de nos territoires.

Pour élaborer ce nouveau projet fédéral 2014-2017, la Fédération a invité ses adhérents à **travailler conjointement à l'élaboration des orientations et des objectifs** à réaliser au cours des quatre années à venir.

Le projet fédéral présenté est le fruit du groupe de travail, composé de bénévoles et de salariés, qui a été constitué avec l'accompagnement d'Accolades. Ont participé à la réflexion les centres suivants :

- Arthur Rimbaud à Obernai
- L'Ares
- Casf de Bischwiller
- Victor Schoelcher à Cronenbourg
- Elsau
- Fossé des Treize
- Le Galet à HautePierre
- Le Phare de l'III à Illkirch
- Langensand à Haguenau
- Montagne-Verte
- Neudorf
- Sarre-Union
- Victor Hugo à Schiltigheim

Ce travail de concertation s'est appuyé sur les résultats de trois démarches complémentaires :

- celle du précédent projet fédéral qui s'était fixé **deux orientations** privilégiées : celle du bénévolat et celle du travail en réseau. **Trois stratégies** ont été mises en œuvre pour mener à bien ces priorités : la **formation** des acteurs bénévoles et salariés, la **communication** en interne et en externe et l'**animation** du réseau.
- Celle du travail de diagnostic effectué au cours de l'année 2013, et qui a mis en lumière la nécessité de travailler de façon récurrente sur les questions :
 - du développement de la participation et de l'engagement des habitants,
 - du développement et de la consolidation des partenariats pour favoriser une réelle complémentarité des actions,
 - du développement des stratégies de communication pour mieux atteindre les objectifs,
 - de la reconnaissance de l'expertise des Centres pour une participation à la co-construction des politiques publiques...

- Celle des 4 temps de travail collectifs pour construire et préciser les orientations, les objectifs et les actions du projet fédéral 2014-2017.

Orientation 1. Construire et accompagner le travail collaboratif

Cette orientation consiste à organiser le pilotage interne pour rendre le travail des Centres à la fois collaboratif et attractif, afin de favoriser une implication de l'ensemble des acteurs bénévoles et salariés. A partir de la production des collaborations collectives, il s'agit de créer et d'alimenter un lieu de ressources commun pour les acteurs, et d'accompagner leur qualification.

Orientation 2. Etre un partenaire reconnu et une force de propositions

Une des missions première de la Fédération est la représentation des Centres auprès des partenaires institutionnels. De ce fait, elle se doit de travailler à la valorisation et à la reconnaissance des projets portés par les Centres à destination des habitants de leur territoire. La réussite de cette orientation passe par une co-construction et l'installation de relations partenariales basées sur les échanges et la confiance réciproque.

Orientation 3. Construire l'observatoire, comme un outil au service de l'expertise des Centres

L'observatoire permettra de mieux connaître et analyser l'impact des projets et actions à destination des habitants pour valoriser le travail des acteurs des CSC. L'observatoire sera aussi un moyen de réinterroger les évolutions sociétales et de travailler à leur anticipation au travers de nouveaux modes d'actions à inventer pour être en capacité de répondre au mieux aux demandes des habitants. Cet outil devra aussi permettre d'étudier les expérimentations portées par les Centres et favoriser ainsi l'innovation.

Pour plus de détails vous pouvez contacter la Fédération.

Les groupes de travail initiés dans le cadre du projet fédéral 2010-2013

Au cours de l'année 2014, deux des quatre groupes thématiques issus du précédent projet fédéral se sont poursuivis :

- Le **groupe communication**, au travers de la réactualisation et de la finalisation de la plaquette par l'élaboration de fiches de présentation par centre. Ce document a été très largement diffusé auprès des adhérents et des partenaires associatifs et institutionnels.
- Le **groupe bénévolat**, au travers de l'organisation d'une journée à destination de l'ensemble des acteurs du réseau. Une trentaine de salariés et de bénévoles ont participé à ce premier temps de rencontre organisé par la Fédération sur la question de la place du bénévolat dans les centres socio-culturels. Cette matinée de travail collaboratif visait trois objectifs :
 - o une présentation de la réalité du bénévolat dans le secteur des centres socio-culturels et les raisons à l'origine de l'engagement bénévole.

- l'échange d'expériences et d'outils autour de trois questions qui se posent dans les centres :
 - l'accueil et l'accompagnement des bénévoles,
 - la recherche et la mobilisation de nouveaux bénévoles,
 - la relation salarié/bénévole.
- la présentation du guide produit par le groupe Valorisation du Bénévolat de la Fédération.

Pour plus de détails, veuillez prendre contact avec la Fédération.

Groupes de travail - Objectifs 2015

Communication

- Elaborer une « veille » de l'actualité pour être en mesure de communiquer par voie de presse sur les positions des centres concernant les sujets qui nous concernent,
- produire des éléments de communication nouveaux : kakemono – banderoles – affiches produites à partir des photos issues des événements qui se sont déroulés dans et hors des centres.

Animation globale

- Réactiver le groupe de travail afin de finaliser le document Référentiel des pratiques d'animation globale en vue de l'organisation d'un temps de travail en interne.
- Démarrage d'une réflexion sur le contenu des formations à destination des salariés des centres socio-culturels.

Bénévolat

- Traduction du guide en jeu à destination de l'ensemble des publics des centres socio-culturels.

Mutualisation

- Réactivation du groupe sur les questions de mutualisation de contrats (copieurs ; informatique ; cachets d'artistes...)
- Elaboration d'un fichier de personnes ressources dans et hors réseau.

LES REUNIONS SALARIES – BENEVOLES ET REUNIONS PAR CATEGORIE DE SALARIES

Pour animer la dynamique du réseau, les bénévoles et salariés sont invités à participer à des réunions de travail pour :

- construire et définir nos positions et décisions,
- permettre le partage et l'échange d'expériences,
- diffuser les informations et recueillir les besoins,
- développer et initier de nouveaux projets et partenariats,
- produire et promouvoir de nouveaux outils.

Réunion des Directeurs

Au cours de l'année 2014, entre 10 et 15 Directeurs des centres ont participé aux 9 rencontres organisées par la Fédération. Ces temps de travail ont porté sur les sujets cités ci-dessous :

- la démarche d'état des lieux : bilan et perspectives de la démarche en termes de poursuite du travail engagé,
- l'aménagement des rythmes éducatifs : la mise en œuvre sur les différents territoires,
- le projet fédéral national 2014-2022 et le projet fédéral du Bas-Rhin pour la période 2014-2017,
- l'actualité nationale et l'impact local : la politique de la Ville ; les Circulaires CNAF du 16 avril 2014,
- l'accueil en loisirs d'été ; le Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents (SDAP),
- les informations relatives aux appels à projets ouverts aux centres : fondation de France ; DREAL ; CARSAT ; CAF...
- la convention de la Confédération des MJC de France en octobre 2015 et la participation du réseau à cette manifestation, et le 5^{ième} rassemblement des jeunes de la FCSF,
- le projet des 40 ans de la fédération du Bas-Rhin,
- l'accueil des jeunes dans le cadre du Travail d'Intérêt Général,
- les conventions de mise à disposition entre la Ville de Strasbourg et les centres,
- les informations conventionnelles (évolutions concernant la grille de classification et la RIS),
- informations sur des partenariats possibles : crédit municipal de Strasbourg ; les formations de la CCI,
- les points sur la production des autres groupes de travail et l'organisation et les axes de travail du groupe pour 2014.

Ces temps d'échanges ont été l'occasion de faire intervenir des partenaires externes sur certains des points traités au cours de ces rencontres.

Réunions des animateurs enfants

Les animateurs enfants se sont réunis 3 fois au cours de l'année 2014, et ce sont entre cinq et huit centres qui ont été représentés au cours de ces temps de travail. La première réunion a été l'occasion de définir de façon conjointe les sujets à traiter au cours de l'année. Outre les échanges relatifs à l'actualité des centres, les temps de travail ont porté sur trois grands points :

- l'organisation en interne des centres dans le cadre de la mise en place de l'aménagement des rythmes éducatifs : échanges sur les réalités et les choix de fonctionnement des structures.
- L'accueil des publics en situation de handicap : que dit la réglementation, quels sont les obligations et les risques, comment s'organise-t-on ?
- Les échanges et le travail collaboratif sur l'accompagnement scolaire : partage des outils et retour sur le fonctionnement interne des structures.

Réunions des animateurs jeunes

Au cours de l'année 2014, une seule rencontre des responsables et animateurs jeunes, rassemblant les professionnels de 8 structures, a été organisée et a porté sur les attentes et les axes de travail à mettre en place dans le cadre de ces rencontres de professionnels. Les participants ont insisté sur la nécessité d'organisation de rencontres régulières pour leur permettre :

- l'échange et la mise en place de projets partagés,
- la réflexion et le partage d'expériences sur les questions relatives à la gestion de groupes de jeunes ; aux relations avec les parents ; à la mobilisation et l'implication des jeunes ; à l'accompagnement des jeunes et à la posture professionnelle ; aux réponses faces aux situations d'urgence des jeunes ; à la reconnaissance du professionnalisme des animateurs et à leur formation...

Réunion des référents familles

Au cours de l'année 2014, les référents familles de l'ensemble des centres du Bas-Rhin se sont rencontrés à 7 reprises pour travailler sur :

- le schéma départemental d'accompagnement des parents et la place des référents familles dans la démarche globale et dans le cadre de certains dispositifs,
- la production d'un document relatif aux dispositifs CLAS et à VACAF.

L'année 2014 a aussi été l'occasion pour certains des référents famille de participer à la formation montée de façon conjointe entre la Fédération et le CIDFF.

Pour plus d'informations sur les documents VACAF et CLAS, vous pouvez les demander à la Fédération.

Rencontre des Agents d'accueil et Secrétaires

Une seule réunion a été organisée au cours de l'année 2014 et a réuni les secrétaires et agents d'accueil de 6 structures. L'objectif de cette rencontre entre les Secrétaires et les Agents d'accueil des CSC du Bas-Rhin était :

- de connaître les besoins des secrétaires et agents d'accueil,
- d'échanger sur l'élaboration du contenu d'une formation sur la fonction d'accueil dans un CSC,
- d'échanger sur les pratiques professionnelles et l'actualité du réseau.

Perspectives 2015

Pour l'année 2015, nous souhaitons :

- maintenir l'animation régulière des groupes par catégorie d'acteurs pour s'assurer d'une cohérence entre les préoccupations des acteurs et les orientations et pistes validées par le Conseil d'Administration de la Fédération. L'objectif est avant tout de parvenir à construire une co-animation portée par les acteurs des centres.
- Etre en mesure de répondre aux nouvelles demandes émergentes au sein du réseau : réunions des coordinateurs globaux ; des référents Français Langue d'Intégration - Français Langue Etrangères (FLI/FLE) ; comptables.
- Etre en capacité de proposer :
 - o au moins deux temps de rencontres à destination des bénévoles du réseau,
 - o au moins un temps de travail conjoint entre bénévoles et salariés sur une thématique partagée.

QUATRIEME PARTIE



RAPPORT FINANCIER Exercice 2014

BUDGET PREVISIONNEL 2015

Présentation de la situation budgétaire et financière de la FD CSC 67 Exercice 2014

Le budget total pour l'année 2014 est de 229 521.97 €. L'exercice 2014 présente un excédent de 37 890.06 €.

Le budget 2014 connaît une diminution 17 % en un an, sur les postes de charges (en 2013, les comptes de charges représentaient un montant total de 230 167 €). Cette diminution est liée au retour à 2 ETP de l'équipe de salariées.

Nous avons également procédé à la poursuite du remboursement de notre dette vis-à-vis de la Fédération nationale, comme convenu dans le cadre de l'échéancier que nous avons soumis à la FCSF, à savoir le versement d'un montant de 12 251€ par an entre 2013 et 2015, pour un montant total de dette de 36 753 € lié au non paiement de la cotisation nationale pour l'année 2009.

Le résultat de l'exercice 2014 nous permet de poursuivre la consolidation de nos fonds propres : l'affectation de l'excédent au report à nouveau renforce nos fonds propres qui s'élèvent à 103 987 €.

La situation excédentaire a été permise grâce à cinq facteurs essentiels :

- la renégociation de notre convention partenariale triennale avec la CAF sur la période 2014-2017,
- le maintien de nos subventions versées par le CG 67, la DRJSCS et Conseil Région,
- la participation des centres au travers du paiement régulier de la cotisation fédérale et l'arrivée d'un nouvel adhérent au cours de l'année,
- la maîtrise de nos dépenses sur les postes d'achats, de services extérieurs et autres services.

Le Compte de résultat

Evolution de la structuration des charges entre 2013 et 2014

- Les dépenses en services extérieurs augmentent de 20% en un an. Cette augmentation est liée à la réalisation des formations à destination des bénévoles et la poursuite de la formation des services civiques accueillis dans le réseau. La démarche projet fédéral (accompagnement par Accolades) est une dépense nouvelle qui explique une partie de cette augmentation.
- Les dépenses relatives aux autres services extérieurs augmentent elles aussi de 20 % en un an et sont directement liées aux frais de publications (rapports Etat des lieux et la plaquette de présentation des centres pour un montant total de 5125 €, dépense qui n'avait pas été réalisée en 2013) à la progression de la cotisation fédérale nationale (+5 500 €)
- Une économie de 76 % sur le poste des impôts et taxes liée à l'abattement de la taxe sur salaire.

- Un poste de charge de personnels en diminution de 31 % : au cours de l'année 2013, la Fédération avait recruté un salarié supplémentaire dans le cadre du travail d'état des lieux pour lequel la Caf avait subventionné le poste à hauteur de 17 000 €. Au cours de l'année 2014, l'équipe comptait à nouveau 2 ETP.

Soit un total de charges de 191 799,91 €

Evolutions de la structuration des produits entre 2013 et 2014

Même si le soutien de la Fédération nationale au travers du fonds mutualisé s'est arrêté au 31 décembre 2013, l'ensemble des recettes sur la partie subventions et cotisations connaît une progression qui permet de compenser la fin de l'aide de la Fédération nationale.

- Une augmentation des produits de la vente qui triple en une année : passant de 539 € à 1 539 €. Ce sont principalement les manifestations collectives organisées qui ont permis ces rentrées.
- Le maintien et la progression des subventions :
 - o Maintien des subventions accordées par l'Etat (fonctionnement et postes FONJEP) et celle du CG 67.
 - o La renégociation de la convention partenariale triennale entre la CAF et la Fédération est marquée par la réaffirmation du soutien de la CAF : progression de 15% en un an (36 600 € en 2013 à 42 100 € en 2014)
 - o Le soutien de la fédération nationale par son appui au travers du fonds mutualisé dans le cadre de la démarche d'accompagnement du projet fédéral local pour un montant de 1 500 €
 - o La réalisation des formations à destination des administrateurs des centres nous a permis de mobiliser notre fonds FOSFORA pour un montant de 5 636 € et une partie des fonds du CDVA pour un montant de 2 000 €.
 - o La présence de plus de jeunes en services civiques. L'arrivée à cheval sur deux années a fait porter le poids du coût des formations au cours de l'année 2013, pour lesquelles la fédération a fait l'avance des frais.
- La progression de la cotisation des adhérents : la fédération compte 24 adhérents au 31 décembre 2014, ce qui permet une progression de 6 % de la cotisation locale (on passe de 95 449,53 € en 2013 à 101 709,48 € en 2014).
- Le compte de transfert de charges est 3,8 fois plus important qu'en 2013 : situation directement liée au remboursement des formations et déplacements lors des rendez-vous à la Fédération nationale, ainsi que l'engagement à réaliser (formation des administrateurs).

Le bilan

De façon générale nous pouvons dire que notre bilan présente une structuration plus saine depuis deux ans : le total du bilan s'élève à 190 430 €.

Comme évoqué précédemment, nous avons des **fonds propres positifs**, nous permettant ainsi d'assurer la stabilité financière de nos activités : ils s'élèvent à 103 987 €, avec l'affectation du résultat 2014 en report à nouveau.

Le **fonds de roulement** est positif et s'élève à 105 321 €. Le **besoins en fonds de roulement** est quant à lui négatif : il s'élève à – 61 674 €, et décroissant sur une année. Cette situation montre que nous sommes en capacité de dégager suffisamment de ressources pour couvrir nos dépenses.

Le versement régulier des cotisations par les centres adhérents et le maintien des subventions nous ont permis de maintenir une trésorerie d'un montant de 166 995 € qui :

- nous a permis d'acquitter le second versement d'un montant de 12 251 € à la FCSF pour l'année 2014. 2015 sera notre dernière année de remboursement de notre dette liée au non-paiement de la cotisation nationale pour l'année 2009,
- en fin d'année nous permet un fonctionnement sur 8 mois.

BUDGET PREVISIONNEL 2015

Le budget prévisionnel 2015 a été rectifié sur la base du réalisé de l'année 2014, pour un budget total de 218 499 €.

Présentation du BP 2015

Principales évolutions sur les postes de charges

- la décision du Conseil d'Administration, dans le cadre des 40 ans de la Fédération, de produire un film pour valoriser l'action des CSC et la participation des habitants et de participer aux Familiades (dépense nouvelle d'un montant de 14 000 €).
- La fin du contrat de location informatique qui va permettre de faire une économie de 2 600 € sur le poste de services extérieurs.
- Le postes salaires et charges est de 122 000 € (augmentation de 16,5 % par rapport au réalisé 2014). Cette augmentation est liée à la décision du Conseil d'Administration de recruter une personne supplémentaire pour compléter l'équipe des salariés. Ce nouveau salarié sera recruté en CUI CAE à 20 h. Le poste sera centré sur les missions de formations, d'accompagnement des structures de l'animation de la Vie sociale dans le cadre de leur demande ou renouvellement d'agrément et l'animation de certains temps de la Fédération. Il s'agit en fonction du volume d'activité d'augmenter progressivement le temps de travail et de parvenir à pérenniser le poste pour être en mesure de proposer à terme un CDI.
- Proposition de geler les cotisations pour l'année 2015, suite aux travaux nationaux pour permettre une harmonisation du paiement des cotisations par les fédérations au national.

Principales évolution sur les postes des produits

- la poursuite du conventionnement avec la CAF pour un montant de 42 100 €,
- la stabilisation des subventions de nos financeurs : DRJSCS – Conseil départemental,
- la fin de l'aide au poste par le Conseil Régional,
- la stabilisation des cotisations des membres et son paiement régulier par les centres,
- le versement par l'ASP sur le poste du contrat aidé à 20 h,
- la diminution du nombre de jeunes en services civique et raccourcissement des durées des missions.